

Le Colporteur

Valloire
GALIBIER
PROVET

VALLOIRE - INFOS N°24 - MAI 2015

**PETIT CHAMPION DEVIENDRA GRAND...
PARI GAGNÉ !**





Chers administrés,

Les prémices de la saison d'hiver ne nous laissent pas augurer un enneigement aussi satisfaisant durant la saison. La fréquentation a permis au commerce local de tirer son épingle du jeu, à la Sem un peu moins.

Nos périodes creuses restent difficiles à remplir, comme pour tous nos concurrents et collègues. Les

réservoirs de clientèle sont un peu les mêmes pour tous, il faudra faire preuve de performances et d'attractivité pour trouver de nouveaux marchés. De plus une concurrence exacerbée est réelle. Elle s'exerce entre les produits et surtout par les prix, en ce qui concerne les groupes et les tour-opérateurs.

Si l'on se place sur le plus long terme, n'oublions pas également l'initiation au ski, pour les enfants, par le biais des classes de découvertes. Même les stations prestigieuses souhaitent répondre au renouveau de ce concept. Le mouvement a été relancé par l'Association des Maires de Stations, et concerne par exemple Courchevel, Les Deux Alpes, l'Alpe d'Huez etc...

En janvier 2015, Val Thorens inaugure le Club Med 4 tridents, symbole d'une clientèle internationale, et au mois d'avril, invite 100 jeunes des écoles tous frais payés, hormis le voyage, pour skier chez eux ! L'écart entre ces deux démarches bien différentes, est considérable ! En ce qui concerne la commercialisation et la gouvernance touristique de Valloire, nous développons un projet, dont nous présentons l'ébauche dans ce bulletin, aux pages « Tourisme ». C'est un choix basé sur une mise en œuvre simple et logique. Nous avons évité pour le moment de créer une structure supplémentaire. C'est un choix qui, je l'espère, répondra à près de 20 années d'attente en ce domaine.

Par le biais d'économies réelles et de cessions d'actifs communaux, nous espérons rétablir nos finances sur une période de deux ans, malgré la dotation globale de fonctionnement que l'État nous ampute cette année de 18%, et malgré la ponction supplémentaire du fonds de péréquation intercommunal et communal qui augmente de plus de 39 %.

Nous n'avons aucune capacité d'emprunt, nous avons peu de moyens, nous devons tous faire des sacrifices, nous devons tous nous serrer les coudes. La mutualisation des efforts dans une période difficile, la perception formelle de l'intérêt commun, sont indispensables pour passer les années à venir, sans trop de casse.

Je dirais à ceux qui nous souhaitent un mandat empreint de dynamisme, que celui-ci se mesure à l'aune de ce qui peut être réalisé avec ce que l'on a, et pas à partir de ce que l'on fait avec l'argent que l'on n'a pas. C'est moins facile, mais cela nous incite et nous force à rechercher des solutions sous d'autres formes.

Pour votre information, nous faisons face à une vérification de la Chambre Régionale des Comptes depuis le 25 avril 2015. Il faut, sans s'inquiéter, rester sereins, car toutes les dispositions qui ont été prises vont dans le bon sens et doivent être de nature à rassurer les contrôleurs de l'Etat. Ces années qui viennent vont être marquées par des modifications de compétences territoriales, agrandissement des cantons, schéma de cohérence territoriale, modifications de départements, rapprochements intercommunaux, tout ceci est en marche selon la volonté de l'Etat, quels qu'en soient les représentants.

Dans ce genre de situation, je pense qu'il est plus sage d'accompagner que de subir, cela laissant une possibilité d'intervention potentielle. Dans tous les cas, soyons vigilants.

Depuis de nombreuses années, les instances communales ont essayé d'allonger la saison d'été. La Punta Bagna au 15 juin, et le 4x4 fin août, vont dans ce sens. Je demande à tous les commerçants qui le peuvent, sans que cela soit dommageable pour eux, de respecter et de faire l'effort de se calquer sur une ouverture et une fermeture en harmonie avec la station.

Une diminution du service ou une réduction de l'offre sont possibles, mais une fermeture totale génère une altération de l'accueil commercial que l'on doit à nos vacanciers.

De même, ayons quelque gratitude pour tous ceux qui réussissent à rester ouverts pendant l'intersaison.

Nous mettrons en place cet été une petite navette, qui, non seulement remplacera le petit train, mais fera des rotations plus fréquentes entre le Centre et les Verneys, ainsi que quelques allers-retours entre le Télégraphe et Plan Lachat.

Je tiens à féliciter Christian pour son élection au Conseil Départemental. Je ne m'attarderai pas sur la magnifique victoire de Jean-Baptiste, qui avec sa gentillesse et sa classe naturelle, a encore fait rêver les skieurs du monde entier, et en particulier les Valloirins. N'oublions pas la victoire de Maud Gobert à la SaintéLyon en décembre 2014.

Notre ski-club, avec des moyens financiers inférieurs à certains, réussit par son travail et ses résultats à surclasser de nombreux clubs nationaux, preuve en est : il a réussi à se classer 1^{er} club français des qualifications SCARA et 5^e Club au classement français jeunes. (Pour mémoire, il était 62^e en 2011 !!!)

Et enfin, une étudiante de Valloire a bénéficié d'une bourse EDF, grâce à la qualité de son travail.

Voyez, il existe encore des motifs de se réjouir...

Le Maire, Jean-Pierre Rougeaux.

SOMMAIRE

COMMUNE

Six hommes au service de Valloire - Les reconnaissez-vous ?	3
JB Grange	4
Les lieux-dits de la route 902	6
Brèves	8
Conseils municipaux	10
Les finances communales	15
Le point sur les travaux	18

TOURISME

Valloire réservation - Organisation commerciale	19
Sem Valloire - Epic Valloire	20
Attirer la clientèle étrangère	21

SPORT

Snow Club - JB Cup	22
Val Patin - Trail du Galibier	23
Ski Club	24

VIE LOCALE & ASSOCIATIVE

Histoire d'un hiver	25
Vie locale	29
État Civil - Les Violettes d'Or	30
Festival Valloire baroque - Valloire Solidarité Partage	32
Chalet des Éclés - VNEA	33
Valjoli	34
École	35
Groupe folklorique	36

SIX HOMMES AU SERVICE DE VALLOIRE



Notre Maire Jean-Pierre Rougeaux a une âme de « rassembleur ». Il a souhaité pouvoir réaliser une photo avec tous les maires qui ont participé, à travers les dernières décennies, à la gouvernance et à la promotion de notre station. Il a donc ainsi réussi à regrouper, le 12 janvier, les six derniers maires encore présents sur la commune, pour la photo souvenir, soit :

Cyrille ROL, Maire de 1968 à 1971 (remplacement de Mr Pierre PHILIPPE)

Jean-Baptiste MAGNIN, Maire de 1971 à 1977

Adrien SAVOYE, Maire de 1977 à 1983

Cyrille ROL, à nouveau Maire de 1983 à 2001

Gérard VUILLERMET, Maire de 2001 à 2008

Christian GRANGE, Maire de 2008 à 2014

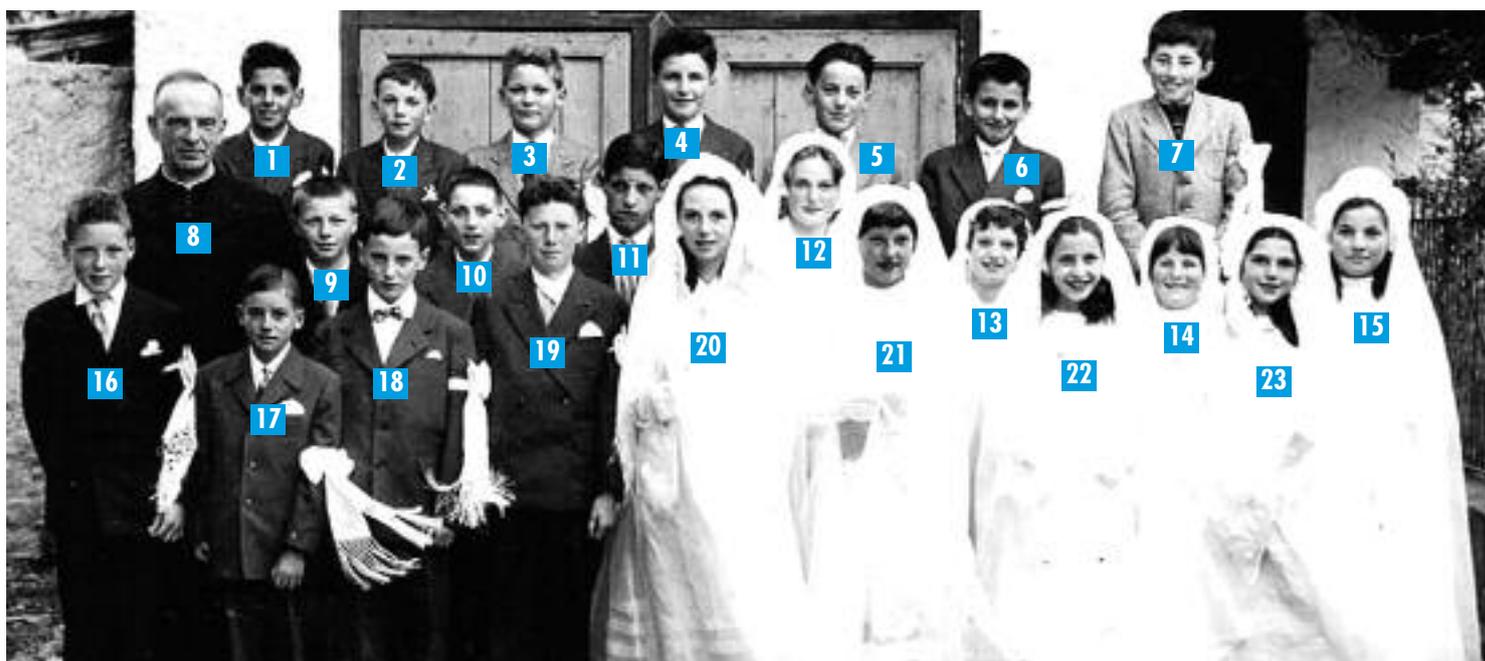
Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire depuis 2014

Ce sont ces six hommes qui, depuis un demi-siècle, se sont dévoués pour leur village. Ils ont donné du temps et beaucoup d'énergie. Ils se sont battus pour leurs idées et ont fait évoluer notre station. Être maire est une tâche difficile, parfois valorisante, souvent ingrate et critiquée. Elle demande du courage, elle exige de faire des choix, de se battre pour qu'ils soient validés, d'en assumer la responsabilité, qu'ils aient été judicieux ou non... La charge de maire demande donc d'être audacieux et visionnaire. Ce sont ces six hommes qui ont fait et feront de notre village que nous aimons, la station de ski mondialement connue, station qui a su monter en puissance et en notoriété, station qui a porté et formé en son sein un double champion du monde.

Jean-Baptiste, l'enfant du pays, s'est battu avec toute son énergie pour gagner ses médailles. Il s'est battu d'abord pour lui, mais aussi pour son village qui l'a porté enfant, et que lui, en remerciement, a réussi à porter au plus haut de l'affiche. C'est à lui-même, et à nous tous, habitants de Valloire qu'il offre cette belle réussite, avec la simplicité et la générosité que nous lui connaissons.

Nos six maires ont eu plaisir, pendant un petit moment, à se réunir pour partager quelques souvenirs, échanger du vécu, parler tout simplement du village et de ses habitants. Une initiative qui laissera à la mairie, une belle photo, réalisée par Bernard Grange, de ces figures marquantes de Valloire.

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



Reconnaissez-vous ces communiants et leur curé ? Ce sera sans doute pour quelques-uns un exercice assez facile et amusant. Si cela vous tente, apportez aux personnes de l'accueil de la Mairie, votre liste portant les noms et prénoms correspondant aux numéros. N'oubliez pas d'y inscrire votre nom et votre numéro de téléphone. Les employées y apposeront le tampon prouvant la date de dépôt ainsi que l'heure. Le premier qui aura donné la liste exacte, le tampon et l'heure faisant foi, gagnera un cadeau surprise ! À votre bon souvenir !

JB GRANGE

PASSER DU RÊVE À LA RÉALITÉ !

Notre champion JB nous parle, en exclusivité pour le Colporteur, de ses débuts au ski-club de Valloire, de ses rêves de petit garçon, de ses doutes et de ses difficultés, de son parcours exceptionnel.



Bonjour Jean-Baptiste. Merci beaucoup d'accorder un moment pour notre journal communal. Ta carrière a commencé sur les pentes valloiriches. Quels souvenirs gardes-tu de tes années d'enfance au ski-club de Valloire, de tes entraîneurs, de tes relations avec tes copains du ski club ?

Plusieurs entraîneurs m'ont marqué à mes débuts. Entre 6 et 9 ans, Christian Magnin et Hervé Jullien. On s'amusait beaucoup, ils arrivaient à tout faire passer à travers le jeu. Je garde uniquement en tête les images des sorties en poudreuse avec tous les copains pendant lesquelles on s'éclatait, jamais l'image d'un entraînement rébarbatif. Plus tard, vers 10/11 ans, Alain Feutrier et Fred Gilbert, m'ont apporté, eux, davantage de technique. Je me rends compte à présent, en discutant avec mon frère, François Cyrille qui entraîne le ski-club de Valloire, que les entraîneurs des ski-clubs s'investissent un maximum pour les petits, afin de leur enseigner la technique à travers le jeu.



JB, je t'ai connu lorsque tu avais 10 et 11 ans dans ma classe de CM2. À l'époque j'étais déjà très impressionnée par tes excellents résultats en ski. Peux-tu comparer ce que tu ressentais lors de tes premières victoires, à ce que tu as ressenti récemment ? Quelles étaient tes ambitions lorsque tu étais petit ?



Oui, c'est effectivement comparable, même si les enjeux et les retombées ne sont absolument pas les mêmes. Avoir réussi une course, monter sur le podium, est tout aussi gratifiant, que l'on soit enfant ou champion confirmé. La compétition m'a personnellement toujours attiré. De tout temps j'avais envie d'être le meilleur, au ski comme au foot dans la cour de l'école ou lors d'un petit cross en entraînement. Mais je ne me donnais pas d'objectifs, je voulais juste réussir la course du jour. Quand on est jeune c'est surtout la passion qui doit primer. Je trouve qu'il n'est pas bon de mettre des objectifs trop vite sur le dos des jeunes. À 13 ou 14 ans, on a tendance à les considérer rapidement comme des futures stars, alors que la route est encore bien longue ! Je trouve cela assez négatif.

Tu avais dû, à 11 ans, porter un corset très contraignant pour ton moral. Quels souvenirs en gardes-tu ? Ne t'es-tu pas dit à cette époque que tu allais devoir arrêter le ski ? Comment as-tu surmonté cette épreuve ?

Mon moral lors de cette période était au plus bas. C'est bizarre, en fait, parce que j'ai connu, par la suite, bien d'autres blessures que j'ai surmontées, alors qu'elles engendraient de réelles pressions, des enjeux, des at-

tentes de mes partenaires. Mais à l'âge de 11 ans je trouvais ça injuste et révoltant. Je me suis senti terriblement frustré. Moi, gamin de 11 ans, je voulais juste m'éclater, faire du ski, des courses, et d'un coup on m'a dit « non, tu ne peux plus ! ». Un médecin de la fédé avait dit à ma mère que je ne pourrais pas faire une carrière de haut niveau si je ne respectais pas les étapes. On me conseillait pratiquement de me mettre au ski de fond... ! C'est dans ces moments difficiles que le rôle des parents est primordial. Je discutais beaucoup avec ma mère. Mes parents m'ont toujours soutenu, sans me forcer, sans me stresser, me laissant libre de mes choix mais en me conseillant et en me faisant réfléchir sur mes envies et sur mes objectifs. Je ne les remercierai jamais assez de leur présence discrète mais efficace.

Grâce à tes bons résultats scolaires (je m'en souviens bien !) et à tes excellents résultats en ski, tu as donc intégré la section ski étude de Modane, puis Moutiers et Albertville. Parle-nous de ces années.

Ce n'est pas simple, quand on est adolescent, d'être pris dans cet engrenage. Au lycée d'Albertville par exemple, nous devions passer nos deux mois d'été à nous entraîner sur les glaciers. Sur le coup, je me suis senti privé de mes vacances ! Mais tous les jeunes skieurs sont dans le même cas, pourtant cette nouvelle ambiance que nous découvrons nous porte et nous stimule aussi. Pour moi ces années ont été les plus belles ! Tu te retrouves avec l'élite française, qui partage les mêmes objectifs et la même passion ce qui crée des liens forts... Effectivement ça demande des sacrifices, mais moi je ne l'ai pas vu ainsi, parce que c'est ce que j'aimais faire. Mon frère me dit aussi que nos lycéens valloirins qui s'entraînent actuellement sur les glaciers, se font vraiment plaisir et que ce n'est pas une punition pour eux.

Penses-tu qu'un jeune peut arriver à percer sans passer par une section ski-étude ?

Dans le ski, comme dans tout autre sport, il y a des cursus à suivre. Rien ne sert de s'emballer, vouloir en faire trop, vouloir avoir 10 paires de skis. Il ne faut pas tomber dans la « championnite ». Mais effectivement je pense qu'un jeune a peu de chances d'y arriver s'il n'est pas passé par une section ski-étude. Mais s'il a de la motivation il se donnera les moyens d'y entrer.

Est-ce qu'à l'époque tu ressentais des jalousies, est-ce que tu créais déjà une émulation et une motivation au sein du club ?



Je n'ai jamais ressenti de la jalousie de la part de mes copains. Nous formions une équipe de bons amis de Valloire au ski-étude de Modane. J'étais à l'époque le seul garçon de mon année et je me suis retrouvé assez vite surclassé avec les plus grands de l'année 83, et ai rejoint rapidement le district, il n'y a donc pas eu ce phénomène d'émulation.

Quelles sont les qualités requises chez un jeune pour arriver à monter aussi haut dans ce domaine du ski ?

Chacun a ses propres qualités, il faut rester tel qu'on est. Mais ce qui compte c'est la passion, le petit grain de folie, la confiance en soi, croire en ses rêves et se donner les moyens d'y arriver. On ne peut pas tricher avec ses qualités. Quand je parle avec François-Cyrille de ses gamins du ski-club, on pense tous les deux que les qualités qui feront d'un jeune un champion sont déjà en lui, on ne le changera pas ! Ils sont les propres moteurs de leur réussite.

Dis-nous, JB, où trouves-tu ta motivation ?

Je me fais plaisir. Skier et m'entraîner n'a jamais été une contrainte pour moi. Les gens ont peut-être l'impression que c'est beaucoup de sacrifices, pas pour moi. Bien sûr, il faut des résultats, sinon la motivation s'envole. Je l'ai vécu cet hiver ! Quand tu travailles comme un fou, que tu te fixes des objectifs sans arriver à les atteindre, il y a des moments où tu as juste envie de tout jeter ! C'est ça la compétition, il n'y a que trois places sur le podium ! Heureusement, parfois c'est ton tour de réussir et tu retrouves d'un coup ta motivation ! Après, pour moi il n'y a pas que le plaisir de la réussite, j'aime aussi tout ce qu'il y a autour : le développement des skis, le travail technique, le travail en groupe avec les coaches et les autres athlètes...

Parle-nous de tes années fastes, entre 2007 et 2011.

J'étais encore jeune, il y avait cette fraîcheur de découvrir, cette insouciance, je ne me posais pas de questions, tout passait bien, j'étais souvent devant. Mais en même temps c'est aussi la période où j'ai découvert les inconvénients de faire des résultats et du coup de devenir leader de l'équipe de France. C'était difficile en terme médiatique, d'attentes, de pression. J'ai dû apprendre à répondre à des interviews, à faire des plateaux télé.

As-tu été tenté, à cette époque, de te diversifier dans d'autres disciplines pour gagner le grand globe ? Oui, et je n'en étais pas loin ! J'ai toujours voulu courir dans plusieurs disciplines. Au comité j'ai été formé par Pascal Silvestre à la polyvalence, et ça lui tenait à cœur de nous faire toucher à tout. Donc, quand je suis arrivé en coupe du monde, je faisais un peu de combiné et du slalom et petit à petit je suis venu aussi au géant, et en fait en 2010, avant ma première blessure au genou, j'étais dans les sept premiers mondiaux dans trois disciplines. Je faisais partie des polyvalents, j'ai dû terminer 4^e ou 5^e du gros globe de cristal. Ce sont les blessures qui m'ont un peu éloigné, par la force des choses, de ce chemin-là et du coup j'ai dû me recentrer un peu plus sur le slalom. C'est toujours un peu dans un coin de ma tête, mais plus je prends de l'âge et plus ça sera difficile ! Mais effectivement, ça me fait toujours un petit truc de voir courir les autres dans toutes les disciplines ! Le problème c'est que quand tout est centré sur une seule discipline, tu n'as que dix courses et pas le droit de te louper !

Pendant la période noire de tes nombreuses blessures, 2012 à 2015, as-tu ressenti du découragement au point d'être tenté de tout abandonner ?

Après les blessures au genou, à l'épaule, j'ai été très bien opéré, bien pris en charge, tout est rentré dans l'ordre, je ne sentais plus trop ma douleur au genou. Mais c'est surtout en 2012 lorsque j'ai eu à nouveau mes problèmes de dos que j'ai ressenti les plus grandes difficultés. J'ai un disque qui est usé, j'ai eu des inflammations dans le dos et des grosses douleurs pendant un an et demi sans solution. On me disait que ça pouvait mettre quatre à cinq ans pour disparaître. C'est vraiment dans cette période-là que je me posais beaucoup de questions sur mon avenir.

Qu'est-ce qui t'a donné la force de continuer ?

Je me suis accroché mentalement, peut-être trop puisqu'à la fin 2012 je me suis à nouveau démolie le genou ! Je me dis maintenant que j'aurais mieux fait de prendre une année sabbatique ! Parce que pour réussir dans le ski tu as besoin que ton physique te suive tous les jours.

Dans quel état d'esprit étais-tu avant ta médaille d'or du 15 février ?

Comment envisageais-tu la suite de ta carrière ?

Tout allait bien depuis deux ans, super forme. L'été et l'automne dernier je m'entraînais énormément et tout marchait bien. Mais quand je suis arrivé en début de saison d'hiver, je me suis rendu compte que je m'étais un peu trompé de combat. Je donnais mon maximum aux entraînements et j'étais nerveusement fatigué lors des courses. J'étais libéré de toutes douleurs physiques, mais je ne suis pas rentré correctement dans ma saison. Et c'est là que j'ai commencé à douter de moi. À ce moment je me suis vraiment demandé si j'avais encore ma place en compétition. J'ai donc remis tout à plat, je me suis reposé. On m'avait vraiment appris à séparer les mondiaux ou les jeux, de la saison de coupe du monde, pour arriver avec de la fraîcheur sur l'événement. C'était la course d'un jour. Je savais que je pouvais y arriver, chaque fois que je m'entraînais je skiais vite ! Mes coaches savaient très bien que j'étais au niveau pour être sur le podium. Les conditions étaient aussi réunies, neige très dure... On n'est que trois ou quatre à pouvoir skier vite, j'avais mes chances ce jour-là.

Compte tenu de tes résultats aux championnats du monde et de ta super deuxième manche à Méribel, as-tu déjà pris une décision pour la suite de ta carrière ?

C'est un peu tôt, mais je me suis beaucoup battu pour revenir au niveau de champion du monde, je n'ai pas envie d'arrêter là. Je pense que j'ai encore des choses à faire. Malheureusement j'ai un dos ! Même si je me muscle en permanence, et si je fais attention, il peut me lâcher ! Il y a aussi l'envie qui sera le moteur de la suite. J'ai besoin de me poser un peu et doser mes efforts. En 2017 il y aura les mondiaux, en 2018 les Jeux. J'aurai alors 33 ans. On verra année après année parce qu'on ne sait jamais ce qui peut se passer dans le sport de haut niveau.

Tu as été élu en 2009, le skieur le plus populaire de France. Suite à tous tes autres résultats qui sont venus grossir ton palmarès, on peut imaginer que ta popularité ne cesse de grandir. Est-elle pesante pour toi ?

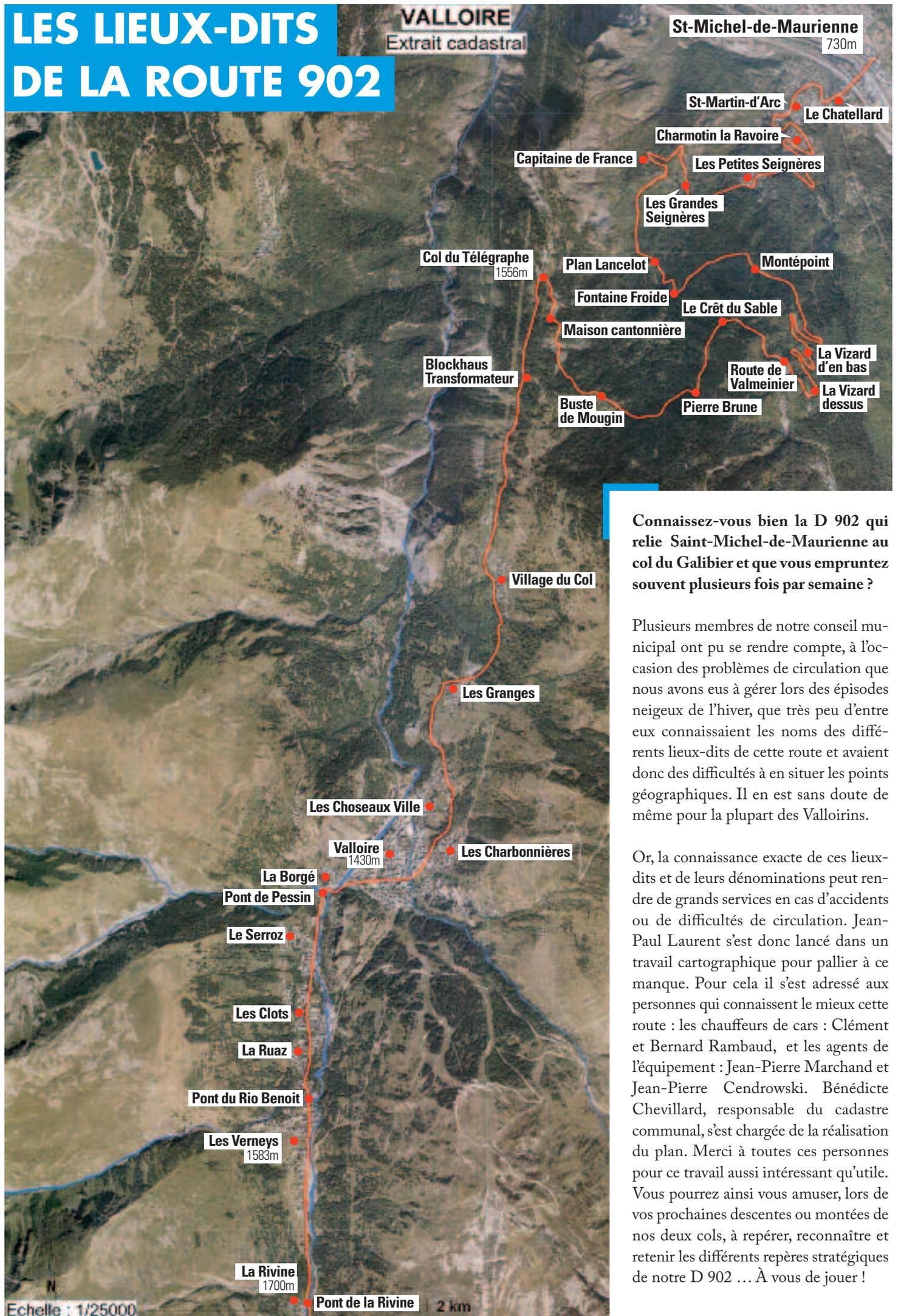
Ce n'est pas toujours simple. J'essaie de protéger aussi un peu ma vie privée. Quand on a une notoriété assez importante, on doit apprendre à faire la part des choses. Mon boulot c'est d'être performant en ski, et pour l'être il y a des choses à respecter, du repos à trouver, une concentration à garder. Le fait de gérer cette popularité fait aussi partie des choses qu'on apprend. Mais ça me fait beaucoup de bien en arrivant à Valloire de savoir que je vais aller à la chasse avec mes copains et que je vais pouvoir décompresser chez moi.

JB, je peux te certifier que, pour les gens qui te connaissent bien comme nous, comme pour ceux qui ne te connaissent qu'à travers cette popularité, tu véhicules l'image d'un jeune sportif dont la simplicité, la gentillesse, la franchise et le courage sont les qualités reconnues et appréciées. En tous les cas, pour nous qui habitons Valloire, tu es et resteras notre enfant chéri, celui qui a offert à son village la notoriété mondiale dont nous avons besoin pour sortir du lot. Merci JB de tout ce que tu apportes à ton village, merci de ta simplicité et de ton énorme talent.

Marie-Paule Falcoz, rédactrice du Colporteur



LES LIEUX-DITS DE LA ROUTE 902



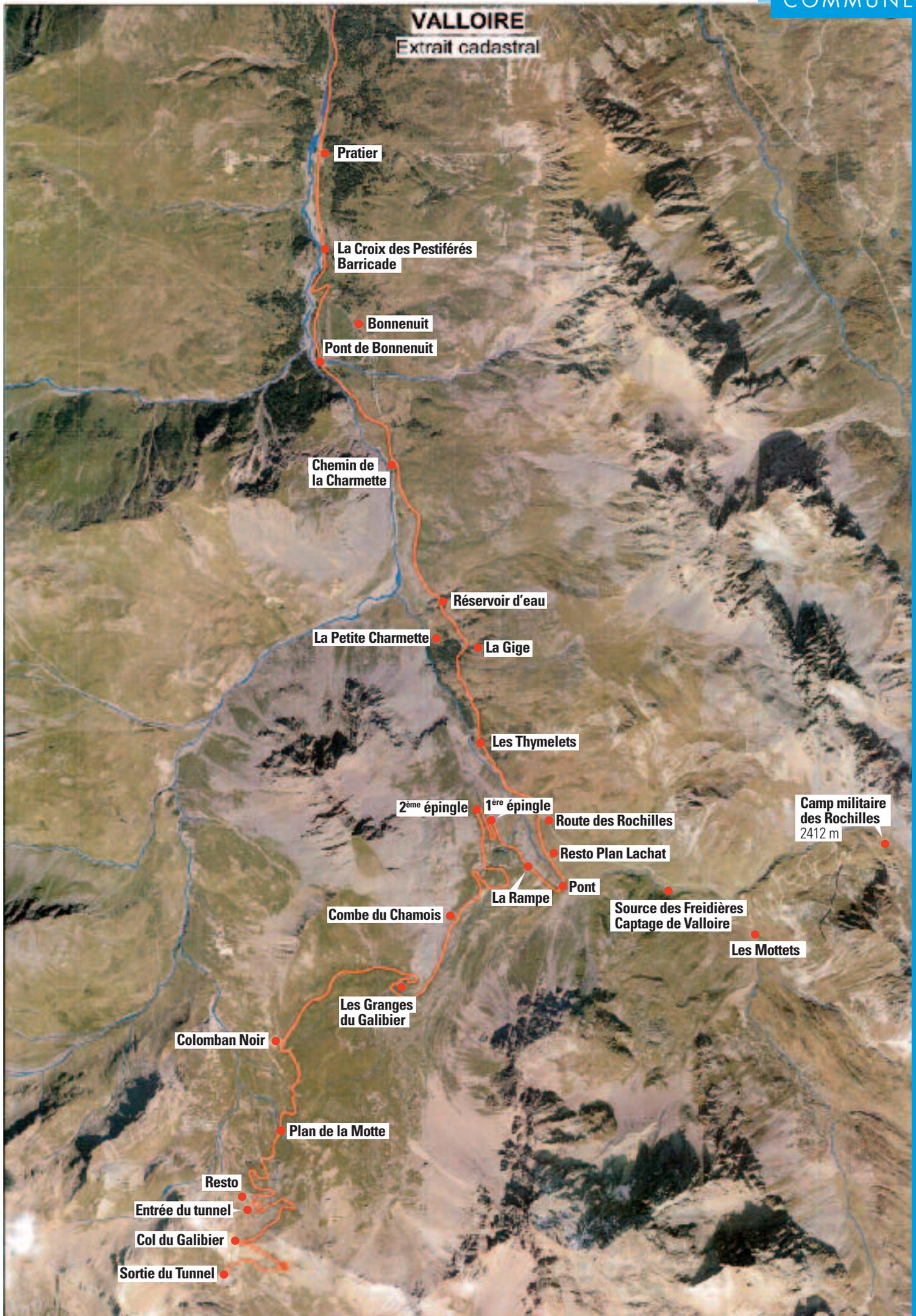
Connaissez-vous bien la D 902 qui relie Saint-Michel-de-Maurienne au col du Galibier et que vous empruntez souvent plusieurs fois par semaine ?

Plusieurs membres de notre conseil municipal ont pu se rendre compte, à l'occasion des problèmes de circulation que nous avons eus à gérer lors des épisodes neigeux de l'hiver, que très peu d'entre eux connaissaient les noms des différents lieux-dits de cette route et avaient donc des difficultés à en situer les points géographiques. Il en est sans doute de même pour la plupart des Valloirins.

Or, la connaissance exacte de ces lieux-dits et de leurs dénominations peut rendre de grands services en cas d'accidents ou de difficultés de circulation. Jean-Paul Laurent s'est donc lancé dans un travail cartographique pour pallier à ce manque. Pour cela il s'est adressé aux personnes qui connaissent le mieux cette route : les chauffeurs de cars : Clément et Bernard Rambaud, et les agents de l'équipement : Jean-Pierre Marchand et Jean-Pierre Cendrowski. Bénédicte Chevillard, responsable du cadastre communal, s'est chargée de la réalisation du plan. Merci à toutes ces personnes pour ce travail aussi intéressant qu'utile. Vous pourrez ainsi vous amuser, lors de vos prochaines descentes ou montées de nos deux cols, à repérer, reconnaître et retenir les différents repères stratégiques de notre D 902 ... À vous de jouer !

VALLOIRE

Extrait cadastral



Parution Colporteur

Le numéro 24 du Colporteur a tardé. Nous attendions la fin de la saison d'hiver afin de caler les suivants sur le même rythme : **après la saison d'hiver, après la saison d'été, pour la nouvelle année.** Ces trois parutions annuelles permettront de faire le point sur les deux saisons et sur la période automne. Il ne sera plus envoyé par la Poste, ni aux Valloirins, ni aux résidences secondaires.

Chacun peut venir le chercher à la mairie, pour lui ou son voisin (information par affiches)

Chacun ayant un accès à internet peut le lire et le télécharger sur le site de la Mairie : www.mairie-valloire.fr

Tout Valloirin de cœur dont la résidence principale n'est pas à Valloire, peut demander à l'accueil de la mairie qu'un exemplaire lui soit mis de côté à son nom, ou demander son inscription sur la liste d'envoi par la Poste (10€/an pour l'affranchissement, chèque à l'ordre du trésor Public)

ATTENTION : nous sommes heureux d'y faire paraître vos articles et vos photos. Il faudra cependant nous les envoyer dans les délais (avant fin avril, avant fin août, avant fin décembre).

Il faudra envoyer vos articles sous format word (ou sur papier à l'accueil) et vos photos à part sous format JPG plus de 500 ko (ou originales à l'accueil). Beaucoup de vos photos ont été inexploitable à cause de leur mauvaise qualité. Pour l'envoi de ces documents informatiques : mairie@valloire.net ou falcoz.etienne@neuf.fr.

Nous restons à votre disposition, Elisabeth Dams, Marie-Paule Falcoz, Marie-Pierre Rambaud

BRÈVES

Forfait de ski seniors 2015/2016

Veillez bien prendre note que, pour l'hiver prochain, les forfaits de ski gratuits pour les seniors seront offerts à partir de 75 ans et non plus 65 ans.

Souhaits pour le fleurissement de cet été 2015

Cette année est une grande année pour la Maurienne au niveau du vélo puisque le territoire accueille trois étapes du Tour de France (du jamais vu sur un même territoire !).

Rappel des dates clés :

19 juillet : l'Etape du Tour (cyclistes amateurs)

23 juillet : arrivée à St Jean de Maurienne (Gap-St Jean de Maurienne)

24 juillet : départ de St Jean de Maurienne et arrivée à La Toussuire- Les Sybelles

SAMEDI 25 juillet : départ de Modane-Valfréjus (vers l'Alpe d'Huez) et PASSAGE PAR VALLOIRE

Pour plus d'infos sur les itinéraires voir : <http://www.letour.fr/fr/> dans la rubrique « parcours »

Maurienne Tourisme conseille aux communes concernées par le passage, de montrer une image homogène du territoire au niveau de l'ambiance et de la décoration et propose qu'elles envisagent leurs fleurissements avec les couleurs blanches et rouges du maillot à pois. Les médias du monde entier seront focalisés sur la Maurienne lors du Tour de France. En plus, le Tour se jouera peut-être en Maurienne car il s'agit des dernières épreuves de montagne. C'est donc une carte à jouer en termes d'image et de notoriété. C'est pourquoi la mobilisation de tous est importante.

Valloire participe bien évidemment à cette action d'« unité dans les couleurs » et souhaite, sans que ce soit une obligation, que de nombreux particuliers adhèrent également à cette idée.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015

Nous vous informons que le conseil municipal a voté à l'unanimité lors de la séance du 10 avril 2015, une faible augmentation des taux des taxes locales comme suit. Vous pourrez trouver également sur ce tableau le taux d'augmentation maximal que les communes sont autorisées à appliquer.

Taxe locale	Taux 2014	Taux 2015	Taux plafond communal à ne pas dépasser
Taxe d'habitation	19,39%	19,68%	57,20%
Foncier bâti	21,58%	21,90%	50,40%
Foncier non bâti	143,22%	145,36%	226,20%
Cotisation foncière des entreprises	31,04%	31,50%	47,34%

Info spéciale élections

Par arrêté du 12 décembre 2013 ET du fait que nous sommes une commune de plus de 1000 habitants, nous avons obligation de refuser, lors d'un vote, tout électeur qui ne présentera pas une pièce d'identité en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo. Merci de tenir compte de cet avis pour les prochaines élections.

Dates des prochaines élections :

- 6 et 13 décembre 2015 : élections régionales
- 2017 : élections présidentielles
- 2019 : élections européennes
- 2020 : élections municipales

Ventes

La commune vous offre à nouveau la possibilité de racheter des autobloquants d'occasion récupérés à la piscine avant l'été 2014. Ils ont la forme d'un 8, encastrables les uns dans les autres, de couleur ocre. Ils sont vendus au prix de 4 euros le m². Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès de Jean-Pierre Marchand aux locaux des Services Techniques qui s'occupera de vous les remettre.

Sentiers et balades

À partir de ce printemps, vous pourrez emprunter le sentier partant du Poingt Ravier pour rejoindre le lieu dit « Soubarmaud » au-dessus du Villard, puis le Pain de Sucre et enfin le chemin existant de Clot Albanel. Grand merci à l'ONF pour sa collaboration étroite sur les différents sentiers. Beau travail sur le chemin des Gorges de l'Enfer qui part du pont du Diable pour rejoindre les Solèdes. Merci aussi aux habitants de L'Archaz qui envisagent, grâce à du matériel prêté par la SEM, de remettre en état le chemin qui relie L'Archaz à Poingt Rogereuil, et de rénover l'oratoire sur lequel on constate de grosses dégradations.

CCAS

Le CCAS : « Centre Communal d'Action Sociale » a pour mission, entre autres, d'instruire les dossiers de demande d'aide sociale. Il peut, après étude de ces dossiers, décider d'attribuer des aides en faveur des nécessiteux, en espèces ou en nature. Depuis les dernières élections, le bureau d'aide sociale de Valloire est constitué des membres suivants :

Président : Monsieur le Maire

Vice Présidente : Elisabeth Dams, adjointe au maire

Christian Pétraz 1er adjoint, Isabelle Foray, Marie-Paule Falcoz, Michel Rapin, Françoise Tritz, Véronique Grange, Caroline Bouvard, Eric Marius, Philippe Mouret.

Pour toute demande d'aide sociale vous pouvez déposer un dossier en Mairie ou vous adresser directement à la Vice Présidente Madame Elisabeth Dams qui vous guidera dans vos démarches.

RAPPEL : Un service de taxi collectif pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, est organisé tous les premiers mardis de chaque mois. Le prix est de 12 euros par personne. Il faut s'inscrire à la mairie. Le taxi transporte 4 à 5 personnes. S'il y a plus de demandes, il peut aller jusqu'à 7 personnes. Il est souhaité de ne pas s'inscrire trop tard, (il faut 2 jours pour réserver la voiture). Ce service n'est pas réservé exclusivement aux personnes âgées. En général départ vers 13h30 et retour vers 17 h. Il y a des points de ramassage. Le CCAS prend en charge la différence entre le prix payé par l'utilisateur et la facture réelle soit de 700 à 1400 euros par an selon utilisation.

Centrales électriques sur nos rivières valloiriches

La Soréa a été sélectionnée par la commune de Valloire par appel d'offres, pour la conception, la construction et l'exploitation pendant 40 ans, d'une centrale hydraulique sur la Valloirette. D'une puissance de 3,5 MW, elle permettra d'assurer l'équivalent de la consommation des ¾ des résidents de la commune. Les travaux commenceront au printemps 2016. La centrale de la Neuvachette connaîtra une seconde jeunesse dès cet été 2015 avec des travaux de rénovation qui porteront sur le dessableur et la turbine de la centrale.

Valloire, station pionnière en matière de fibre optique

Depuis que Valloire a accepté l'installation de la fibre optique sur son territoire, elle est devenue l'une des toutes premières stations à bénéficier d'un réseau de fibre optique ! Une dizaine de hotspots WiFi ont été répartis dans la station et sur le domaine skiable pour permettre aux vacanciers de se connecter au réseau "Valloire Très Haut Débit" et accéder gratuitement au confort du très haut débit.

Les télévisions et la presse françaises, à l'occasion de la médaille d'or de JB, ont été très agréablement surprises de constater qu'une station de montagne comme Valloire était déjà passée à la fibre optique.

Points d'accès (hotspots) :

- place de la Mairie
- devant l'Office de Tourisme
- place Claude Pinoteau (devant le Centre Culturel)
- fronts de neige de la Brive et de la Sétaz
- Verneys : Caisnes remontées mécaniques - Camping Car Park - Golf
- restaurants d'altitude de Thimel et de la Brive
- gare de départ du télésiège des Verneys

Le "meilleur" point d'accès est l'AEP - Centre culturel cinéma de Valloire

La station mise à l'honneur cet hiver sur les chaînes françaises et dans la presse

- **Du 9 décembre au 11 décembre** : Valloire a été retenue pour le tournage d'une émission « des animaux de la 8 ». Plusieurs reportages sont réalisés : sur la Ferme des Etroits, sur les Chiens d'avalanche, sur les lamas, le tout dans une ambiance hivernale.

- **Le 21 janvier** : sur France 3, au journal du 19/20, reportage sur les sculptures sur neige

- **Les 26/27/28 janvier** : Valloire accueille une équipe de TV France 3, pour un sujet de diffusion nationale sur le thème : « Comment font les petites et moyennes stations pour résister aux usines à ski ? »

- **En février** : Bel article de 13 pages écrit par Laurent Guillaume dans le numéro de février d'Alpes Magazine

- **Le 6 février** : sur TF1 : reportage sur la préparation des vacances de février à Valloire

- **Le 12 et le 14 février** : sur FR3 au 19/20, un beau reportage de Laurent Guillaume « Valloire, un village 40 ans après » ou « comment les petites stations se distinguent pour attirer les touristes? ». Chaque téléspectateur a pu y voir Thierry Dakko parler des chamois, les Pierrot présenter leur passion de la ferme, et nos Violettes d'or qui s'éclataient à leur thé dansant !

- **Le 15 février**, étrangement le jour de la victoire de JB, la « Voix du Nord » passe un article intitulé « Valloire, la reine des glaces » invitant les lecteurs à venir découvrir la station : « Ah ! Tu vas à Valloire ! Tu vas adorer. C'est une petite station familiale, super charmante... ». Le journaliste relate la beauté des sculptures sur glace et neige et parle du ...champion Jean-Baptiste devenu le symbole de la station...

- **Le 15 février** : il est presque minuit en France. Jean-Baptiste GRANGE est sacré ROI du slalom spécial aux Etats Unis à Beaver Creek. Le logo de Valloire-Galibier inonde les écrans, les ondes et la presse.

Le Syndicat des Pays de Maurienne

Pas besoin de chercher loin... en Maurienne, on trouve de tout !

Face à un double constat :

- d'une part, la population locale méconnaît l'offre des artisans et commerçants du territoire et se tourne trop rapidement soit vers des pôles commerciaux extérieurs soit vers le E-commerce, ce qui génère une évasion commerciale importante et nuisible à l'économie de proximité,
- d'autre part, la population saisonnière et touristique ne dispose pas à ce jour de canal d'information lui permettant d'accéder à la totalité de l'offre commerciale et artisanale de toute la vallée en une seule recherche et donc de trouver rapidement et localement le produit souhaité, le Syndicat du Pays de Maurienne a créé le site internet Yatou-en-Maurienne mis en ligne au cours de l'été 2014. <http://www.yatou-en-maurienne.fr/fr/index.aspx>

Cet outil permet aux populations locales, saisonnières et touristiques d'accéder en une seule recherche à l'offre locale en termes de services, de commerces et d'artisanat. Ce site web est développé en « responsive design » et utilise la technologie de la géolocalisation. L'offre est classée en différentes catégories : mode et bien être, goût et saveurs, maison et loisirs, café-hôtels-restaurants, services, artisans. Le concept de la photo « portrait » servi sous fond d'humour a été utilisé pour inciter les locaux et les touristes à acheter Mauriennais. Cela devrait renforcer la proximité et le capital sympathie de cette campagne auprès des cibles visées et valoriser le territoire grâce aux couleurs vivifiantes employées.

Le SPM souhaite asseoir la chaîne « Maurienne TV » sur l'ensemble de la vallée. Pour cela il va créer un groupe de travail et tenter d'amorcer une participation financière en dégageant dans le budget 2015 une participation de 10 000 à 12 000 €

La colère des élus de Maurienne

L'appel « Donnons de l'air aux vallées savoyardes », lancé par le président du SPM Yves Durbet et cosigné par le maire de Chamonix Eric Fournier et le maire d'Annecy Jean-Luc Rigaut, a abouti à la manifestation du 09 avril à Aiton carrefour stratégique. Quelques 250 personnes, pour la plupart des élus de Maurienne et de Savoie y ont participé. Leurs revendications étaient :

- interdiction de circuler pour les poids lourds les plus polluants (jusqu'au grade EURO 3 inclus) et transfert de ces véhicules par rail
- création d'une plateforme intermodale dans l'est lyonnais et revalorisation de l'Autoroute Ferroviaire Alpine
- création d'un comité d'étude de la qualité de l'air dans les vallées alpines
- accélération de la réalisation de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin

Compléments d'infos

- rappel : les Poids Lourds sont classifiés de la norme Euro 6, la moins polluante, à la norme Euro 0, la plus polluante. Actuellement, les PL Euro 0, 1 et 2 sont interdits dans le tunnel du Mt Blanc ainsi que les camions transportant des matières dangereuses. L'interdiction de circulation des PL Euro 1 au tunnel du Fréjus devrait entrer en vigueur en mai 2015

-Le SPM souhaiterait définir et valider un contingentement de PL traversant la Maurienne pour emprunter le Fréjus, car à l'horizon 2018- 2019 le second tube servirait de circulation dans le sens Italie-France

-Le SPM souhaiterait interdire par un arrêté préfectoral, la circulation des PL entre Aiton et Le Frenay sur la RD 1006 pour réduire la pollution, limiter la détérioration de la chaussée et surtout maintenir la sécurité routière

- Pour la surveillance de l'air dans la vallée, nous bénéficions de deux stations mesure: une située dans Saint-Jean-de-Maurienne vers l'école Aristide Briand pour la pollution locale urbaine, et la deuxième située à Saint-Julien-Montdenis pour les polluants dus au transit routier .

Bonne nouvelle : actuellement sur les dix-sept zones de surveillance de la région Rhône-Alpes, le territoire Maurienne Tarentaise est le moins pollué, et grâce aux normes Euro, le transport routier émet aujourd'hui entre 2 et 3 fois moins de rejets polluants qu'au début des années 90 !

Isabelle Foray pour le SPM

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Procès-verbal n° 12-2014

L'an deux mille quatorze, le quatorze novembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Marie VIALLET - Patrick LE GUENNEC - Elisabeth DAMS - Marie-Paule FALCOZ - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Stéphanie FEUTRIER - Corine FALCOZ - Stéphanie MASSE - Gérard VUILLERMET

Procuration : Christian PETRAZ (donne procuration à Jean-Pierre ROUGEAUX) - Isabelle FORAY (donne procuration à Patrick LE GUENNEC) - Michel RAPIN (donne procuration à Jean-Marie MARTIN) - Jean-Paul LAURENT (donne procuration à Elisabeth DAMS)

Secrétaire de séance : Madame Marie-Paule FALCOZ

1- CONVENTION DE PARTENARIAT SPORTIF AVEC JEAN-BAPTISTE GRANGE POUR LA SAISON D'HIVER 2014/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat à conclure avec Jean-Baptiste GRANGE pour la saison d'hiver 2014/2015. Le contrat comprend en contrepartie de diverses obligations pour l'athlète le versement :

- d'une prime fixe d'un montant de 60 000 € HT, correspondant au port de l'identité visuelle,
- de primes attribuées en fonction des résultats obtenus par l'athlète, comme suit :

Coupes du Monde (toutes disciplines) :

1 ^{er} :	25.000 €
2 ^{ème} :	15.000 €
3 ^{ème} :	10.000 €

Prime exceptionnelle au classement final de la Coupe du Monde par discipline

(en plus des primes de résultat)

(Slalom-combiné-géant)

1 ^{er} :	50.000 €
2 ^{ème} :	25.000 €
3 ^{ème} :	15.000 €

Prime championnats du monde

(en plus des primes de résultat)

1^{ère} meilleure Médaille

Or :	100.000 €
Argent :	50.000 €
Bronze :	25.000 €

2^{ème} meilleure Médaille

Or :	50.000 €
Argent :	30.000 €
Bronze :	15.000 €

Le montant total des versements (somme fixe + primes de résultats) ne pourra en tout état de cause dépasser la somme plafond de 220.000,00 € HT (deux cent vingt mille euros hors taxes).

2- TARIFS DES SECOURS SUR PISTES DES AMBULANCES ET DES SECOURS HELIPORTES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs des secours sur pistes des ambulances et des secours hélicoptérés pour la saison d'hiver 2014/2015 comme ci-dessous :

Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

- Front de neige, transport :	64 €
- Accompagnement (zone rapprochée et éloignée)	64 €
- Zone rapprochée	217 €
- Zone éloignée sur piste	366 €
- Zone éloignée hors-piste de proximité	383 €
- Zone hors-piste	720 €
- Interventions exceptionnelles :	
- Pisteur-secouriste :	70 €/heure
- Enfin de damage :	227 €/heure
- Scooter, quand, 4x4 :	82 €/heure
- Frais de relance impayés :	30 €

TARIFS DES ÉVACUATIONS SANITAIRES EN AMBULANCES

Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

TRANSPORTS PRIMAIRES :

- Bas des pistes-cabinet médical de Valloire :	140 €
- Bas des pistes-Centre hospitalier de St-Jean-de-Maurienne :	196 €
- Cabinet médical de Valloire-DZ :	120 €

TRANSPORTS SECONDAIRES :

- Cabinet médical - Centre hospitalier de St-Jean-de-Maurienne :	196 €
- Cabinet médical - Centre hospitalier de Chambéry :	378 €
- Cabinet médical - Centre hospitalier de Grenoble :	435 €

ÉVACUATIONS SANITAIRES / SAPEURS POMPIERS

(UNIQUEMENT EN CAS DE CARENCE DES AMBULANCES):

Tarif unitaire en euros TTC :

- Bas des pistes-cabinet médical de Valloire :	190 €
- Bas des pistes-centre hospitalier :	303 €

TARIF DES SECOURS HÉLIPORTÉS :

Tarif à la minute en euros TTC :

- La minute de vol à compter du 01/12/2014 : 55 €

3- CONVENTION RELATIVE AUX SECOURS HELIPORTES HIVER 2014/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le tarif de 55 € ttc la minute de vol à compter du 1er décembre 2014 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le SAF.

4- ORGANISATION DES SECOURS SUR PISTES – CONVENTION AVEC LA SEM VALLOIRE POUR LA SAISON 2014/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec la SEM Valloire au titre de la saison d'hiver 2014/2015 et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5- INDEMNITÉ DE CONSEIL A MADAME LA TRESORIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 5 voix contre (Marie VIALLET - Marie-Paule FALCOZ - Stéphanie FEUTRIER - Corine FALCOZ et Stéphanie MASSE) et 1 abstention (Gérard VUILLERMET), décide d'attribuer l'indemnité de conseil au taux de 80 % à Madame TANTOLIN, comptable public assignataire de la commune.

6- DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n° 1 qui consiste en un virement de crédits de 46 576.00 € en dépenses sur la section de fonctionnement et en une augmentation de crédits de 29 743.00 € en recettes et en dépenses sur la section d'investissement.

7- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n° 1 qui consiste en un virement de crédits de 81 022.00 € en dépenses sur la section de fonctionnement et en une diminution de crédits de 67 022.00 € en recettes et en dépenses sur la section d'investissement.

8- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n° 1 qui consiste en une augmentation de crédits de 4 520.00 € en recettes et en dépenses sur la section fonctionnement.

9- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n° 1 qui consiste en une augmentation de crédits de 14 000.00 € en recettes et en dépenses sur la section fonctionnement.

10- DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n° 1 qui consiste en une diminution de crédits de 8 674.00 € en dépenses sur la section de fonctionnement et en une augmentation de crédits de 8 674.00 € en recettes et en dépenses sur la section d'investissement.

11- INSTITUTION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 3.5 %.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible. Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

12- VENTE D'UN APPARTEMENT A LA CURIA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en vente l'appartement de La Curia selon les modalités suivantes :

- Le prix plancher de la mise en vente est de deux-cent-quatre-vingt-quinze mille euros (295 000 €).
- Les offres d'achat inférieures au prix plancher sont admises dans la limite d'un montant qui ne saurait être inférieur à 10 % du prix plancher soit deux cent soixante cinq mille cinq cents euros (265 500 €).

Toutefois les offres d'un montant égal ou supérieur au prix plancher prévalent sur celles inférieures au prix plancher.

Dossier à fournir par les candidats

Les candidats détailleront, au travers d'une note synthétique, le projet envisagé sur le bien immobilier objet de la vente ainsi que le montage financier de l'opération et le plan de financement distinguant les fonds propres et les emprunts.

Les éventuelles conditions suspensives devront être listées de manière claire et exhaustive.

Remise des offres

La réception des offres, contre récépissé, pourra s'effectuer directement auprès de l'accueil de la Mairie, la date limite étant fixée au lundi 15 décembre 2014 à 12 heures.

L'offre pourra également être transmise par courrier en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Valloire

Dossier de candidature

Vente d'un appartement à La Curia,

Hameau de Valloire

Ne pas ouvrir ce pli

73450 VALLOIRE

Les dossiers sont acheminés sous la seule responsabilité des candidats.

La commune ne pourra en aucune manière être tenue pour responsable du dépassement du délai de remise des candidatures.

L'envoi des dossiers de candidature par courrier électronique est exclu.

Le non-respect des délais indiqués ci-dessus entraînera l'exclusion du candidat à l'appel à candidature.

Jugement et acceptation d'une offre

Toute offre remise en dehors du délai fixé ci-dessus sera considérée comme nulle et ne sera pas étudiée.

Les plis contenant l'offre d'achat seront ouverts par la commission d'appel d'offres.

Si elle le juge nécessaire, la commission demandera toutes les précisions complémentaires pour apprécier les offres remises.

La commission émet un avis qui sera soumis au vote de l'assemblée délibérante.

Critères de sélection

Les offres seront jugées en tenant compte :

- du prix proposé
- des éventuelles conditions suspensives
- du projet.

En cas d'offres d'un montant équivalent, un tirage au sort entre les candidats en lice sera opéré.

Suites données à la procédure

Le candidat sélectionné par la commission sera proposé à la validation du Conseil Municipal, seul organe décisionnaire.

Le futur acquéreur s'engage à signer une promesse synallagmatique d'achat en la forme notariée dans un délai maximum de deux mois à compter de la notification de la décision municipale et à verser une indemnité d'immobilisation fixée à 3 % du montant de l'offre retenue qui sera mise en séquestre auprès du notaire chargé d'établir ladite promesse.

L'acte authentique devra intervenir, au plus tard deux mois à compter de la signature de la promesse de vente. En cas de conditions suspensives portant sur l'obtention d'un prêt pour financer l'acquisition, dès lors que celui-ci serait refusé à l'acquéreur, la promesse de vente sera réputée caduque. Pour le cas où l'une de ces conditions suspensives ne serait pas réalisée, la commune sera déliée de tout engagement envers le candidat.

Elle donnera instruction au notaire de restituer le séquestre versé, lors de la signature de la promesse de vente et se réserve le droit de proposer au Conseil Municipal de retenir le candidat le mieux-disant suivant.

Visites

La visite de l'appartement mis en vente se fera sur rendez-vous.

Contact : Madame Véronique THOMASSET

Téléphone : 04 79 59 54 57.

Dispositions générales

Les candidats s'interdisent pour quelque raison que ce soit de mettre en cause la responsabilité de la commune de Valloire.

S'il devait s'avérer que le lauréat ne puisse pas signer la promesse de vente, il ne pourrait prétendre à aucun versement d'indemnité.

13- VENTE DE L'ANCIENNE ECOLE DU HAMEAU DE L'ARCHAZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en vente l'ancienne école du hameau de L'Archaz et de fixer la procédure suivante :

- les personnes intéressées peuvent venir en Mairie, ou téléphoner à l'accueil de la Mairie pour prendre un rendez-vous pour le visiter,
- elles doivent remettre leur offre sous pli cacheté en Mairie, avant le lundi 15 décembre 2014 à 12h00,
- l'enveloppe portera la mention « Offre d'achat pour l'ancienne école de L'Archaz – Ne pas ouvrir »
- les plis seront ouverts publiquement en séance du Conseil Municipal, la vente sera conclue avec le candidat qui fera l'offre d'achat la plus élevée, le

Conseil Municipal ayant fixé comme prix plancher 40 000 € (La superficie totale de la parcelle vendue est de 114 m² et la superficie habitable d'environ 75 m²).

14- MARCHÉ NEGOCIÉ POUR LE SERVICE DE TRANSPORT DE PERSONNES PAR NAVETTES TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché de transport de personnes par navettes touristiques à intervenir avec l'entreprise Transavoie selon la décomposition des lots suivante :

- Lot N°1 Les Verneys : montant total HT de 243 140.36 €,
- Lot N°2 Le Col : montant total HT de 84 965.90 €,
- Lot N°3 L'Archaz-Les Clots-Le Serroz : montant total HT de 102 501.88 €,
- Lot N°4 Les Charbonnières (desserte des Plans assurée dans le cadre de ce lot) : montant total HT de 143 386.70 €,
- Lot N°5 Renfort navettes : montant total HT de 47 990.32 €.

Le montant total tous lots confondus est de 621 985.16 € HT soit 684 183.68 € TTC.

15- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide afin de mieux répondre aux nécessités des services :

- La suppression du poste d'ingénieur territorial principal assurant les fonctions de Direction des Services techniques,
- La suppression d'un poste d'archiviste saisonnier (2 fois 1 mois),
- La suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants saisonnier (2 mois l'été)
- la suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture (2 mois l'été)
- la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe saisonnier (4 mois l'hiver et 2 mois l'été) afin d'assurer les fonctions d'agent de surveillance des voies publiques,
- la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 21/35ème affecté à l'entretien des bâtiments communaux,
- la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet affecté à l'entretien des bâtiments communaux,

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal n° 13-2014

L'an deux mille quatorze, le onze décembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Christian PETRAZ - Marie VIALLET - Patrick LE GUENNEC - Elisabeth DAMS - Marie-Paule FALCOZ - Jean-Paul LAURENT Isabelle FORAY - Michel RAPIN - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN Stéphanie FEUTRIER - Corine FALCOZ Stéphanie MASSE - Gérard VUILLERMET

Secrétaire de séance : Madame Elisabeth DAMS

1- CONVENTION DE PARTENARIAT SPORTIF AVEC MAUD GOBERT POUR L'ANNÉE 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat avec Maud GOBERT, convention qui comprend en contrepartie de diverses obligations pour l'athlète le versement d'une prime fixe d'un montant de 2000 €.

2- EAU/ASSAINISSEMENT – TARIFS 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2015 :

Prix de l'abonnement

- eau : 31.69 €

- assainissement : 32.49 €

Prix du m³ d'eau : 1.04 €

Prix du m³ d'assainissement : 1.18€

Prix de la location annuelle des compteurs :

Ø 15 : 10.30 €

Ø 20 : 12.16 €

Ø 25 : 22.48 €

Ø 32 : 23.74 €

Ø 40 : 38.24 €

Ø 50 : 48.54 €

Ø 60 : 80.98 €

Combiné : 119.64€

Prix des travaux de prise en charge sur les réseaux d'eau :

Ø 20 : 359.02 €

Ø 25 : 393.64 €

Ø 32 : 425.08 €

Ø 40 : 459.40 €

Personnel Communal

Prix horaires pendant heures de service : 19.61 €

En dehors des heures de service : 25.77 €

Le Dimanche, les jours fériés et la nuit de 22 h à 6 h du matin : 38.24 €

Poste à souder pour dégeler les conduites d'eau :

- pour compteur Ø 15 et 20, forfait : 78.34 €

- pour compteur Ø supérieur à 20, forfait : 78.34 €

(pour une heure d'utilisation du poste à souder) ensuite /50.73 €/ Heure

Cureuse d'égoûts, prix de l'heure : 93.73 €

Tous ces tarifs sont hors taxes.

3- BAIL DU BOWLING

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau bail commercial à intervenir avec la Sarl

Lu Rions, bail conclu pour une durée de 9 années entières et consécutives ayant commencé à courir rétroactivement le 8 décembre 2014 pour se terminer le 7 décembre 2023.

4- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision budgétaire modificative n° 2 sur le budget de la Commune qui consiste en une augmentation de crédits de 14 586.99 € en recettes et en dépenses sur la section d'investissement.

5- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision budgétaire modificative n° 2 sur le budget des Equipements Touristiques qui consiste en une augmentation de crédits de 23 851.33 € en dépenses sur la section de fonctionnement et en une augmentation de crédits de 4 622.51 € en recettes et en dépenses sur la section d'investissement.

6- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE VALLOIRE TOURISME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- prend acte de l'absence de vote du budget 2015 de Valloire Tourisme normalement délibéré par le comité de direction avant le 15 novembre et corrélativement de son impossibilité à pouvoir se prononcer sur ce document budgétaire,

- décide d'arrêter le montant de la subvention communale 2015 à Valloire Tourisme à un million quatre cent dix mille et quinze euros (1 410 015 €),

- demande que le budget de Valloire Tourisme 2015 soit adopté par son comité de direction dans les meilleurs délais et au plus tard avant la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu en janvier 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 11 décembre 2014 à 22 h 00.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 JANVIER 2015

Procès-verbal n° 01-2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Christian PETRAZ - Marie VIALLET - Patrick LE GUENNEC - Marie-Paule FALCOZ Jean-Paul LAURENT - Isabelle FORAY Michel RAPIN - Marie-Pierre RAMBAUD Jean-Marie MARTIN - Stéphanie FEUTRIER Corine FALCOZ - Stéphanie MASSE

Absents : Elisabeth DAMS - Gérard VUILLERMET

Secrétaire de séance : Madame Marie VIALLET

1- HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA SAISON D'HIVER 2014/2015 DU RESTAURANT DE THIMEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant d'altitude géré par Madame Carène THORAL dans le cadre de son contrat pour la saison d'hiver 2014/2015.

2- HOMOLOGATION DES TARIFS SAISONS HIVER 2014/2015 ET ÉTÉ 2015 DU RESTAURANT DU CRET DE LA BRIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant d'altitude du Crêt de la Brive géré par la SOREVAL dans le cadre de son contrat pour la saison d'hiver 2014/2015 et pour la saison d'été 2015.

3- PROJET DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DÉDIÉE A LA DISTRIBUTIION DE MATÉRIELS PROFESSIONNELS D'ÉCLAIRAGE LED (SAS IDWATT) ET D'UNE SCI DÉDIÉE A L'ACQUISITION D'ACTIFS IMMOBILIERS (LED&CO) - PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOREA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de prise de participation de la SOREA dans la SAS IDWATT et dans la Sci Led&Co.

4- BAIL DE LOCATION DE L'APPARTEMENT SITUÉ DANS LE BATIMENT DE LA POSTE (1ER ETAGE A DROITE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le bail du logement du bâtiment de la Poste (1er étage à droite) avec la SEM Valloire pour un loyer mensuel hors charges de 1 100 €.

5- COMITÉ CONSULTATIF RELATIF AU CIMETIERE COMMUNAL – CRÉATION ET COMPOSITION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer un comité consultatif dédié au cimetière communal qui se compose comme suit :

- Présidente : Madame Elisabeth DAMS,

- Membres : Madame Marie-Paule FALCOZ, Monsieur Etienne FALCOZ et Monsieur Cyrille JULLIEN.

6- AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ENGAGER – LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, conformément aux textes applicables, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses en section d'investissement pour un montant total de 59 936 €.

7- VENTE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DU HAMEAU DE L'ARCHAZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 1 contre (Isabelle FORAY):

- décide de vendre le bâtiment de l'ancienne école de l'Archaz à Monsieur Olivier MICHELLAND, pour un montant de 67 000 €,

- précise que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur,

- autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique correspondant.

8- DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU BATIMENT ET DE SES PARCELLES D'ASSISE DU RESTAURANT DU CRET DE LA BRIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de constater la désaffectation du Restaurant du Crêt de la Brive et de ses parcelles d'assise pour partie, cadastrées section E N° 154 et 155, à compter du 1er octobre 2015,

- d'approuver le déclassement du domaine public communal du Restaurant du Crêt de la Brive et de ses parcelles d'assise cadastrées section E N° 154 et 155 pour partie, à compter du 1er octobre 2015, pour les faire entrer dans le domaine privé communal.

9- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFETIFS – CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGE D'OPÉRATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le profil du poste resté infructueux pour le recrutement d'un technicien par la création d'un emploi de chargé d'opérations ; il décide que ce poste pourra être occupé par un agent relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou du grade d'ingénieur territorial, et pour ce faire il décide de créer un poste au grade d'ingénieur territorial.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 22 janvier 2015 à 22h00.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 FÉVRIER 2015

Procès-verbal n° 02-2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Christian PETRAZ - Marie VIALLET - Patrick LE GUENNEC - Elisabeth DAMS Marie-Paule FALCOZ - Jean-Paul LAURENT Isabelle FORAY - Michel RAPIN Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Stéphanie FEUTRIER - Corine FALCOZ -Gérard VUILLERMET

Procuration : (Stéphanie MASSE donne procuration à Corine FALCOZ)

Secrétaire de séance : Madame Isabelle FORAY

1- RÉSILIATION CONVENTION D'AMÉNAGEMENT PARKING BUS DES GRANGES ENTRE LA SOCIÉTÉ TRANSAVOIE ET LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Christian PETRAZ), approuve la résiliation de la Convention passée entre la Société Transavoie et la Commune et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à celle-ci.

2- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 de la Commune qui fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de 826 235.59 €
- un déficit d'investissement de 1 184 851.38 €.

3- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 de l'eau et de l'assainissement qui fait apparaître :
- un excédent d'exploitation de 148 331.73 €
- un déficit d'investissement de 253 890.69 €.

4- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 des équipements touristiques qui fait apparaître :
- un excédent d'exploitation de 4 631.15 €
- un déficit d'investissement de 42 771.67 €.

5- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DES MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 des Microcentrales qui fait apparaître :
- un résultat d'exploitation de 0 €
- un déficit d'investissement de 5 791.64 €.

6- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du parc de stationnement qui fait apparaître :
- un excédent d'exploitation de 291.67 €
- un excédent d'investissement de 0.19 €.

7- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 de la Commune et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

8- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate une concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

9- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

10- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DES MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

11- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

12- RÉHABILITATION DU GROUPE FRIGORIFIQUE DE LA PATINOIRE ET RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT TECHNIQUE DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel relatif à la réhabilitation du groupe frigorifique de la patinoire et réaménagement du bâtiment technique dont le coût d'objectif s'élève à un million quarante-huit mille cinq cent cinquante euros hors taxes (1 048 550 € HT), sollicite du Conseil Général de la Savoie la subvention la plus élevée possible ainsi que l'autorisation du dé-

marrage anticipé des travaux et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande de financement externe.

13- VENTE D'UN APPARTEMENT A LA CURIA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre l'appartement sis dans la Résidence le Hameau de Valloire à la Curia, fixe les modalités de vente de ce bien immobilier avec un prix plancher de mise en vente de deux cent vingt-cinq mille euros (225 000 €).

14- CESSION D'UNE PARCELLE DANS LA ZONE ARTISANALE DE LA BONNE EAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de céder la parcelle cadastrée section L n°2803 d'une superficie de 674 m² à Monsieur Alix BRUN au prix de 45 € le m², soit pour un prix total de 30 330 €, précise que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique qui devra intervenir dans un délai maximum de quatre mois à compter de l'adoption de la présente délibération et tous les documents nécessaires à cette cession.

15- CESSION D'UNE PARCELLE A L'ARCHAZ (LA TERRASSE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de mettre en vente les parcelles cadastrées section C N°3492 (pour partie) et C N°3509 pour partie) à l'Archaz, soit environ 360 m² au total, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette mise en vente.

16- CESSION D'UNE PARCELLE AUX CLOTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de céder la parcelle cadastrée section K n°1036 d'une superficie de 1 460 m² à Monsieur Benoît GIRAUD pour un prix total de 170 360 €, précise que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tous les documents nécessaires à cette cession.

17- MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DU GROUPE FRIGORIFIQUE DE LA PATINOIRE ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT TECHNIQUE AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre fixant le coût prévisionnel des travaux à 1 077 428,80 € HT ainsi que le forfait définitif de rémunération correspondant qui passe de 37 202 € HT à 95 891, 16 € HT.

18- MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à mettre en place un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), il s'agit en l'espèce d'approuver la mise en place d'un tel contrat aidé afin de recruter un gardien à la déchetterie. La commune bénéficiera d'un contrat aidé avec 75 % d'aide de l'Etat plafonnée sur 24 heures hebdomadaires sur 12 mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 19 février 2015 à 22H00.

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 AVRIL 2015

Procès-verbal n° 03-2015

L'an deux mille quinze, le dix avril, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Jean-Pierre ROUGEAX - Christian PETRAZ - Marie VIALLET - Elisabeth DAMS - Marie-Paule FALCOZ - Jean-Paul LAURENT - Isabelle FORAY - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Corine FALCOZ - Stéphanie MASSE - Gérard VUILLERMET

Représentés : Patrick LE GUENNEC (donne procuration à Jean-Pierre ROUGEAX) Michel RAPIN (donne procuration à Jean-Paul LAURENT)

Stéphanie FEUTRIER (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD)

Stéphanie MASSE est désignée secrétaire de séance.

1- FINANCEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE – DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT ÉLÈVE 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 55 € le montant du crédit élève pour l'année 2015.

2- PROJET DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DÉDIÉE A LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ EN OFFRE DE MARCHÉ (SAS SOWATT) PRISE DE PARTICIPATION DE SOREA A 100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 voix contre (Gérard VUILLERMET) approuve le projet de prise de participation de la SOREA de la filiale SAS SOWATT, à hauteur de 100 % du capital social.

3- CONVENTION DE PARTENARIAT COMMUNE DE VALLOIRE ASSOCIATION MOUNTAIN RIDERS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le partenariat avec l'Association Moutain Riders et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante dans la limite d'une enveloppe budgétaire maximale de 1 200 €.

4- CESSION DE L'APPARTEMENT SIS RESIDENCE LE HAMEAU DE VALLOIRE A LA CURIA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre l'appartement sis résidence le Hameau de Valloire, à Monsieur et Madame Dupuis moyennant le prix de deux cent trente mille euros (230 000 €), précise que les frais d'acte afférents sont à la charge des acquéreurs, autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier dont le compromis de vente ainsi que l'acte authentique à intervenir.

5- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer les montants de subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

4°Pat.....	500,00 €
A.E.P. : Fonctionnement.....	32 000,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	2 000,00 €
Anciens combattants.....	700,00 €

Association du personnel communal.....	1 500,00 €
Club de Freestyle.....	700,00 €
Coopérative scolaire.....	2 800,00 €
Groupe folklorique.....	1 200,00 €
Judo-club.....	4 900,00 €
Nautic Club Mauriennais	100,00 €
Snow Ski club-Section Alpin.....	46 950,00 €
Snow Ski club-Section Snow.....	11 400,00 €
Snow Ski club-Section Nordique.....	6 900,00 €
Snow Ski club-Ski scolaire.....	3 470,00 €
Tennis-club Saint-Michel-de-Mnne.....	200,00 €
Tennis-club Valloire.....	2 290,00 €
Union Athlétique de Maurienne.....	100,00 €
Val'patin.....	6 000,00 €
Valloire Patrimoine et Culture.....	1 500,00 €
TOTAL c/65748.....	125 210,00 €

6- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux des taxes directes locales pour 2015 par application d'un coefficient de variation proportionnelle de 1.014870, et les fixe comme suit :

- 19.68 % pour la taxe d'habitation
- 21.90 % pour le foncier bâti
- 145.36 % pour le foncier non bâti
- 31.50 % pour la cotisation foncière des entreprises

7- AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET COMMUNAL 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

826 235.59 € à la couverture partielle du déficit d'investissement, au compte 1068.

8- BUDGET COMMUNAL VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif de la Commune pour l'année 2015 comme suit :

Dépenses	
Section de fonctionnement.....	8 918 510.00 €
Section d'investissement.....	9 438 072.77 €
Total.....	18 356 582.77 €

Recettes	
Section de fonctionnement.....	8 918 510.00 €
Section d'investissement.....	9 438 072.77 €
Total.....	18 356 582.77 €

9- BUDGET EAU ASSAINISSEMENT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif du service de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2015 comme suit :

Dépenses	
Section d'exploitation.....	1 192 215.42 €
Section d'investissement.....	908 737.12 €
Total.....	2 100 952.54 €

Recettes	
Section d'exploitation.....	1 192 215.42 €
Section d'investissement.....	908 737.12 €
Total.....	2 100 952.54 €

10- AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

4 631.15 € à la couverture partielle du déficit d'investissement, au compte 1068.

11- BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif des Equipements Touristiques pour l'année 2015 comme suit :

Dépenses	
Section d'exploitation.....	2 152 540.55 €
Section d'investissement.....	3 082 346.70 €
Total.....	5 234 887.25 €

Recettes	
Section d'exploitation.....	2 152 540.55 €
Section d'investissement.....	3 082 346.70 €
Total.....	5 234 887.25 €

12- AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

291.67 € à la couverture partielle du déficit d'investissement, au compte 1068.

13- BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif du Parc de stationnement pour l'année 2015 comme suit :

Dépenses	
Section d'exploitation.....	191 866.42 €
Section d'investissement.....	94 798.20 €
Total.....	286 664.62 €

Recettes	
Section d'exploitation.....	191 866.42 €
Section d'investissement.....	94 798.20 €
Total.....	286 664.62 €

14- BUDGET DES MICROCENTRALES VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif des Microcentrales pour l'année 2015 comme suit :

Dépenses	
Section d'exploitation.....	59 740.75 €
Section d'investissement.....	40 411.57 €
Total.....	100 152.32 €

15- LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CESSIION DU CHEMIN RURAL DE POINGT RAVIER AU MOLLARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de constater la désaffectation du chemin rural ci-dessus désigné,
- de lancer la procédure de cession de dudit chemin rural pour partie selon le plan ci-annexé, prévue par l'article L 161-10 du Code rural, et d'organiser l'enquête publique correspondante.

16- CESSION D'UNE PARCELLE A L'ARCHAZ (LA TERRASSE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la prolongation du délai d'admission des candidatures jusqu'au 15 mai prochain compte-tenu de l'infructuosité des candidatures constatée à cette date, donne au Maire en cas de nouvelle anfractuosité pouvoir pour prolonger à nouveau la date limite de remise des candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce vendredi 10 avril 2015 à 21 h35.

LES FINANCES COMMUNALES

Ainsi que nous l'avons précisé dans le précédent colporteur vous trouverez ci-dessous l'exécution budgétaire 2014 (appelée compte administratif : CA), comparée à celle de 2013 (budget principal de la Commune).

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (ET 2013)

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

En Milliers d'Euros	2013	2014
Recettes de fonctionnement	9 118	9 239
Dépenses de fonctionnement	8 961	8 413
<i>Pour info : annuités d'emprunts (intérêts + capital)</i>	2 658	2 686
Épargne disponible	157	826
Dépenses d'investissement	2 925	2 279
Recettes d'investissement	4 499	1 094
Dont emprunts nouveaux	1 900	0
Résultat de clôture	- 1 542	- 2 057

La commune dégage un résultat de clôture global (avec les déficits cumulés des années antérieures) de - 2 057 874 € et nous pouvons d'ores et déjà constater que le résultat de l'exercice 2014 bien que négatif a été limité à - 515 827 € par rapport à 2013.

En effet, s'il est vrai que le résultat de clôture global au 31 décembre 2013 s'élevait à - 1 542 046 €, il convient de savoir que ce résultat, bien que négatif, résultait du fruit de la levée d'un nouvel emprunt à hauteur de 1 901 963 €. Si cet emprunt affecté, pour l'essentiel, au règlement de dépenses de fonctionnement n'avait pas été levé, le résultat de clôture global au 31 décembre 2013 aurait été de - 3 444 009 €

L'évolution des charges à caractère général, entre 2013 et 2014, s'établit à - 5.8 % ; celle des dépenses de personnel, sur la même période, est de - 1.3 %.

Les dotations de l'État en 2014, par rapport à 2013, baissent de 8.26 %

Le prélèvement, au titre du FPIC, augmente et est passé de 122 924 € en 2013 à 187 465 € en 2014. Il devrait encore augmenter pour atteindre environ 262 000 € en 2015. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

D'OÙ PROVIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

Détail des produits de fonctionnement en 2013 et 2014 sur le budget principal

En Milliers d'Euros	2013	2014
Produits des services et de gestion	1 274	1 221
Dotations de l'État	2 069	1 911
Impôts et taxes	5 413	5 845
Recettes exceptionnelles	287	145
Produits financiers	23	55
Atténuations de charges	52	62
TOTAL	9 118	9 239

+1,32 %

COMMENT EST DÉPENSÉ L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

Détail des charges de fonctionnement en 2013 et 2014 sur le budget principal

En Milliers d'Euros	2013	2014
Charges de gestion courante (électricité, eau, travaux d'entretien, déneigement, navettes touristiques, fleurissement, crédits scolaires...)	3 480	3 175
Autres charges de gestion courante (redevances, dépenses obligatoires, FPIC, indemnités des élus, dotation au budget du CCAS)	236	290
Charges de personnel	1 408	1 390
Subventions aux Associations	230	144
Subvention à l'Office de Tourisme	1 818	1 820
Charges financières (intérêts des emprunts et lignes de trésorerie)	1 028	1 002
Charges exceptionnelles (déficits des budgets annexes Parc de Stationnement et Microcentrales, et titres de recettes annulés)	277	208
Dotations aux amortissements et valeur comptable des immobilisations cédées	484	384
TOTAL	8 961	8 413

-6,11 %

LES FAITS MARQUANTS QUI ONT IMPACTÉ LE BUDGET 2014

Le budget de l'eau qui est excédentaire présentait pourtant des factures qu'il nous a fallu honorer pour un montant de 264 000 € datant de 2012, 2013 et 2014. Ce qui signifie que, faute de trésorerie, les recettes du budget de l'eau qui auraient dû être affectées aux dépenses de ce même budget avaient servi à payer celles du budget principal.

À ce jour, les factures de 2012 et 2013 ont été réglées et nous espérons régler 2014 dès que nous aurons la trésorerie nécessaire.

En 2013, 485 000 € de recettes provenant de la récupération de la TVA restant à percevoir sur la construction du restaurant de la Brive ont été inscrites au budget. Pourtant, en raison d'un contentieux sur ce dossier cette recette n'a pu être perçue ni sur l'année 2013 ni sur 2014.

Néanmoins, grâce à de nombreuses relances auprès du Trésor Public, nous avons finalement pu recouvrer cette somme en février 2015.

Le 13 mars 2013, un prêt-relais d'un montant de 500 000 € a été contracté par la commune sur l'hôtel de la Sétaz. La date de remboursement était initialement prévue deux ans après, soit en mars 2015. Faute de trésorerie et l'Hôtel de la Sétaz n'étant pas vendu (l'acquéreur retenu par la commune en 2012 n'ayant pas abouti sur ce projet), nous avons obtenu, après négociation, une prolongation de ce prêt-relais pour l'année 2015.

Ce sont donc là aussi 1 200 000 € qui ont été inscrits en recettes au budget 2014 (-500 000 € de prêt-relais) mais qui n'ont jamais été perçus par la commune.

Les travaux de la piscine qui avaient été engagés en 2013 et qui devaient être finalisés en 2014 n'étaient pourtant pas inscrits au budget 2014 et nous avons dû les intégrer en dépenses lors du budget supplémentaire que nous avons voté en juin 2014.

Il en va de même pour les marchés qui avaient été prévus et lancés en 2013, pour le remplacement du groupe froid de la patinoire, que nous avons prorogés et pour lesquels nous avons dû trouver les financements nécessaires.

Quant à notre halte-garderie les Aiglons, nous avons repris la convention avec notre partenaire : « Crèches de France », afin d'assurer l'ouverture pour la saison d'hiver 2014 tout en obtenant par ailleurs une baisse de la contribution financière communale.

Mais notre problème majeur demeure toujours notre manque de trésorerie, qui ne nous permet pas d'honorer nos factures dans les délais et nous contraint à mettre en attente de paiement chaque mois 1,7 million d'euros et ce malgré deux lignes de trésorerie accordées par nos partenaires financiers pour un montant de 900 000 €.

Sans ces deux lignes de trésorerie, ce sont près de 2 600 000 € de factures que nous ne pourrions pas honorer.

Face à ces constats, nos objectifs ont été de:

- Constituer une CAF plus importante (Capacité d'Autofinancement)
- Travailler sur l'étalement de la dette avec l'appui de nos partenaires financiers
- Résorber notre déficit budgétaire
- Nous constituer un FR (Fonds de Roulement) afin d'être en mesure d'honorer nos factures dans les délais.
- Accroître et soutenir notre développement économique et touristique (travaux sur la piscine et remplacement du groupe froid de la patinoire en 2014 et 2015, travail sur un projet de cohérence station pour la promotion et la commercialisation de Valloire avec l'aide du cabinet Comète.)

L'ANNÉE 2015

1. LE PREMIER LEVIER CONSISTE À RÉALISER DES ÉCONOMIES SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT, MISES EN ŒUVRE DÈS 2014 ET CONSOLIDÉES EN 2015

62 000 € : suppression d'un poste de cadre (DST)

90 000 € : suppression du « petit train » (navette touristique)

34 000 € : renégociation du partenariat « Crèches de France »

100 000 € : sponsoring et assurance (hors primes de courses)

50 000 € : économies sur les charges à caractère général (dénéigement, entretien matériel roulant...)

76 500 € : subvention APPPS (besoin moins important car l'association disposait de la trésorerie nécessaire pour faire face à ses engagements)

410 000 € : économies sur le budget de L'EPIC - Office de Tourisme (suite à suppression et réduction d'un certain nombre de manifestations)

Total des économies prévisionnelles portées au BP 2015 : 822 500 €

2. RECHERCHER DES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

La commune a finalisé le 30 août 2014 une convention avec les propriétaires de l'Espace Valloire Galibier pour une mise à disposition gratuite de 600 m² de locaux pendant 14 ans.

La commune loue ces bureaux à la SEM-Valloire pour un total annuel d'environ 75 500 €/an

Et nous travaillons sur d'autres pistes qui doivent nous permettre de générer les recettes supplémentaires nécessaires à notre équilibre financier.

Il faut néanmoins tenir compte des impondérables (crues, fortes chutes de neiges impactant notre budget déneigement, travaux de consolidation de nos digues...etc...) de la baisse des dotations de l'Etat (- 18%) et de la hausse de notre contribution au titre du Fonds de Péréquation intercommunal (estimée à + 39%).

3. TRAVAILLER SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA DETTE

Compte tenu du contexte favorable, nous avons obtenu de nos partenaires financiers un réaménagement de la dette communale et une baisse des taux d'emprunt afin de nous permettre de :

- Dégager de la Capacité d'autofinancement
- Diminuer l'impact du remboursement du capital de la dette sur la section d'investissement afin de dégager des marges de manœuvre pour le financement des projets futurs.

Ces nouvelles mesures sont mises en place depuis le mois de mai 2015.

4. RÉALISER DES CESSIONS D'ACTIFS

Notre objectif :

- Trouver rapidement des solutions pour résorber notre déficit budgétaire.
- Restaurer notre FR dans le cadre d'une amélioration de la CAF

Nos solutions :

Pour cela nous pouvons d'ores et déjà compter sur des recettes provenant de la vente de nos actifs (foncier bâti et non bâti) :

Cessions immobilières en cours

- L'appartement de la Curia : 230 000 € (réalisée)
- L'école de l'Archaz : 67 000 € (réalisée)
- Une parcelle de terrain ZA la Bonne Eau : 30 500 € (réalisée)
- Un terrain aux Clots : 170 000 € (réalisée)
- Hôtel de la Sétaz : 700 000 € (1 200 000 € - 500 000 € de prêt-relais).

Deux propositions d'achat à l'étude)

Et d'autres cessions à l'étude...

5. ACCROÎTRE ET SOUTENIR NOTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Pour atteindre cet objectif, nous devons continuer à travailler sur le développement de notre station et l'entretien de nos équipements touristiques.

La rénovation du groupe froid de la patinoire

Conformément à la réglementation européenne 846-2006, relative à certains gaz à effet de serre fluorés, et compte tenu de la nécessité technique de réaliser des travaux sur le groupe froid de la patinoire, nous avons obtenu l'accord de nos partenaires sur ce projet à hauteur de 1 173 000 €, emprunt souscrit sur le budget annexe des Equipements Touristiques.

Annuités d'emprunts remboursées par la SEM en compensation des économies d'énergie réalisées :

- Économies sur le groupe froid (plus performant)
- Économies de chauffage de la piscine grâce aux compresseurs du groupe froid. (récupération de chaleur pour chauffer les bassins)

Travail sur un projet de cohérence station pour la promotion et la commercialisation de Valloire avec l'aide du cabinet Comète.

LES BUDGETS PRIMITIFS 2015

Le total des budgets votés en 2015 représentent 26.2 millions d'euros, dont 13.5 millions d'euros d'investissement.

En Euros	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget principal	8 918 510.00	9 438 072.77
Budget Eau et assainissement	1 192 215.42	908 737.12
Budget Equipements touristiques	2 152 540.55	3 082 346.70
Budget du Parc de Stationnement	191 866.42	94 798.20
Budget Microcentrales	59 740.75	40 411.57
Budget du CCAS	150 300.00	10 320.68
Budget Régie d'électricité	34 189.45	-
TOTAL	12 699 362.59	13 574 687.04

Le budget principal se décompose comme suit :

Détail des produits de fonctionnement

En Milliers d'Euros	BP 2014	BP 2015
Produits des services et de gestion	1 205	1 429
Dotations de l'État	2 013	1 785
Impôts et taxes	5 556	5 566
Recettes exceptionnelles	1	1
Produits financiers	23	59
Atténuations de charges	50	78
TOTAL	8 848	8 918

+0,79 %

Détail des charges de fonctionnement

En Milliers d'Euros	BP 2014	BP 2015
Charges de gestion courante (électricité, eau, travaux d'entretien, déneigement, navettes touristiques, fleurissement, crédits scolaires...)	3 284	2 775
Autres charges de gestion courante (redevances, dépenses obligatoires, FPIC, indemnités des élus, dotation au budget du CCAS)	285	473
Charges de personnel	1 455	1 395
Subventions aux Associations	225	124
Subvention à l'Office de Tourisme	1 912	1 410
Charges financières (intérêts des emprunts et lignes de trésorerie)	1 016	870
Charges exceptionnelles (déficits des budgets annexes Parc de Stationnement et Microcentrales, et titres de recettes annulés)	187	192
Dotations aux amortissements et valeur comptable des immobilisations cédées	242	241
Virement à section investissement	242	1438
TOTAL	8 848	8 918

+0,79 %

Le produit des impôts directs en 2015

Il a été décidé d'augmenter le taux des quatre taxes locales en 2015 par application d'un coefficient de variation proportionnelle de 1.014870.

	Bases fiscales prévisionnelles	Taux communal 2015	Produits en euros
Taxe d'habitation	6 447 000	19,68 %	1 268 770
Taxe foncière bâti	6 193 000	21,90 %	1 356 267
Taxe foncière non bâti	12 700	145,36 %	18 461
CFE	3 105 000	31,50 %	978 075

Marie Viallet, adjointe aux finances

LE POINT SUR LES TRAVAUX

DIGUE DU CAMPING

La commune a obtenu, de la Police de l'Eau, le droit de réparer la digue sous le bâtiment du camping. Cet ouvrage avait subi de gros dégâts au fil des dernières crues et commençait à s'écrouler nécessitant rapidement une reprise au niveau de l'enrochement. Le report de ces travaux aurait sans doute entraîné, lors des crues du printemps, des travaux bien plus importants. C'est l'entreprise Buttard qui s'est occupée de cette rénovation.



COFFRAGE DES CUBES

Coffrage des cubes qui serviront aux sculptures sur neige. Emmanuel dirige la pose et la dépose des nouveaux coffrages qu'il a fabriqués à l'automne dernier avec Yvan. Fabrice dirige les travaux de remplissage des cubes à l'aide de la fraise de la commune qui a été réparée à l'automne.



LE DÉNEIGEMENT

Les anciens engins de déneigement appartenant à la commune, qui avaient été si bien réparés à l'automne par Jean-Pierre Marchand et son équipe de mécaniciens, ont tenu leurs promesses. Nous avons vu passer pendant tout l'hiver, dans les rues du village, nos deux bons vieux petits



chasse-neige/saleuses ainsi que cette bonne vieille fraise rouge que chacun croyait morte ! Grâce au bon travail des employés communaux formés au maniement de ces engins, nos routes, malgré les fortes chutes ponctuelles de neige, ont été bien entretenues.

DU NOUVEAU À LA DÉCHÈTERIE



La commune a embauché Jean-Marc Pierredon depuis le 20 janvier en remplacement de Michel Martin qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il s'est très vite adapté à ce service, se mettant à disposition des habitants pour les guider dans le dépôt de leurs déchets. La déchèterie est tenue propre et le tri est dirigé de façon méticuleuse dans les différentes bennes.

Veillez suivre sérieusement ses conseils, car le Sirtomm se montre très scrupuleux sur le contenu des bennes et facture à la commune toutes les erreurs de tri.

Voici un plan de l'organisation du tri et des bennes afin de faire consciencieusement votre tri.

N'oubliez pas de trier à part les encres d'imprimantes, les bouchons et couvercles en plastique (bouchons alimentaires, ménagers, cosmétiques, couvercles de pots de moutarde, boîtes des œufs Kinder...etc) qui sont collectés par l'association parrainée par Jean-Marie Bigard pour améliorer la vie des personnes handicapées. Vous les déposerez dans le petit conteneur portant l'affiche « Les bouchons d'amour ».

PNEUS	PLÂTRE
BATTERIES	BOIS
PRODUITS TOXIQUES	GRAVATS
PLACARD CONTAINER Acides, solvants, aérosols, médicaments, désherbants, peintures	FERRAILLE
VERRE	ENCRES
PILES	BOUCHONS
AMPOULES	CARTONS APLATIS
APPAREILS ÉLECTRIQUES	INCINÉRABLES
APPAREILS MÉNAGERS	DÉCHETS VERTS
	JAUNES : bouteilles plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, tous les papiers
	PASSAGE VOITURES
	ACCUEIL DU GARDIEN

GROS TRAVAUX PRÉVUS OU EN COURS

Le changement du groupe frigorifique de la patinoire est en cours.

Le bâtiment technique va être rénové entièrement : dépose de l'isolation extérieure et rénovation du béton, nouveau crépi. Agrandissement de la fosse à eau de la surfaceuse et reprise de l'étanchéité.

Pose sur le toit des ventilateurs de refroidissement des compresseurs. Pose le long de la rivière de la canalisation enterrée qui transportera l'eau chaude produite par le groupe frigorifique jusqu'au local technique de la piscine. Cette eau chaude servira à compléter le chauffage de l'eau de la piscine et des bâtiments du bowling.

Petits travaux en cours, dont certains seront réalisés par les employés communaux :

- rénovation du toit du perron de la porte de côté de l'église
- agrandissement du parc des containers enterrés
- marquages au sol
- réparation des chenaux du toit du bâtiment de l'Office du Tourisme
- rejointoiement des pavés de la place de l'église
- enrobé d'une partie de la route du Serroz
- mise en place des câbles téléphoniques et électriques aux Clots
- rénovation des animaux en bois des différents ronds points
- achèvement du haut de l'enrochement du camping

VALLOIRE RÉSERVATION

QUEL BILAN POUR L'HIVER 2014/2015 ?

Nous attendons encore les statistiques Comète pour un bilan définitif de l'hiver mais nous pouvons d'ores et déjà prévoir un remplissage en léger fléchissement pour Valloire pour cet hiver (notamment à cause de la baisse du nombre de lits commerciaux).

Concernant Valloire Réservations, après un hiver 2013/14 en léger recul, nous affichons pour l'hiver 2014/15 une belle progression globale de nos réservations.

L'hiver a pourtant mal débuté avec une semaine de Noël difficile à cause du manque d'enneigement. Le jour de l'an a quant à lui été très bien rempli.

L'inter-vacances de janvier (plus court d'une semaine cette année) est stable.

Les vacances de février (avancées d'une semaine) ont bien progressé ainsi que les deux premières semaines de l'inter-vacances de mars.

Le remplissage de la fin mars et du début avril progresse également (notamment avec les vacances Belges) mais reste à un niveau trop faible.

Nous espérons que la modification annoncée du calendrier scolaire 2015/16 (vacances de Pâques avancées d'une semaine) ainsi que notre travail de commercialisation pourront l'améliorer l'hiver prochain.

Et concernant cet été ?

L'été 2015 commence bien puisque l'opération Early Booking (-20% sur les séjours été réservés avant le 15 mars) a permis de réaliser de nombreuses nouvelles réservations ainsi que l'événement moto Punta Bagna (12 au 14 juin).

Nous sommes donc en avance sur l'été 2014 qui avait lui aussi bien commencé, ce qui est de bon augure.

Quel contexte pour le marché du ski ?

Comme chacun d'entre nous le sait, le contexte économique global est peu favorable et le marché du ski ne fait pas exception. Il faut, pour les stations, être chaque année plus performant pour simplement maintenir sa clientèle dans un marché mature depuis plusieurs années dont le nombre total de clients a tendance à fléchir.

Quelles perspectives pour Valloire Réservations ?

Dans ce contexte, il est devenu indispensable d'aller chercher de nouveaux clients.

La base de notre clientèle et notre cible prioritaire reste les clients individuels directs dont nous nous assurons la fidélité grâce à la diversité de nos packages (ou formules tout compris) mais aussi et surtout grâce à la qualité des services que nous assurons.

Nous devons cependant aussi viser la clientèle intermédiée (agences de voyage et tour-opérateurs) ainsi que les marchés internationaux.

Pour répondre à l'ensemble de ces nouvelles attentes, nos bons résultats nous permettent de mettre en place et de financer un certain nombre de projets :

- Nouveau logiciel de réservation Arkiane Power Locations Vacances
- Stratégie de marketing relationnel visant à améliorer la relation client avant, pendant et après son séjour afin de l'accompagner au mieux dans son expérience de séjour.
- Mise en place d'enquêtes qualité client afin de noter le service rendu par Valloire Réservations mais également la qualité des hébergements (avec un système de notation).

Par ailleurs, comme vous le savez peut-être, la municipalité a souhaité travailler sur la stratégie de développement commercial de Valloire (voir ci-dessous).

Suite à l'étude rendue par le cabinet Comète et à une décision du Conseil Municipal, Valloire Réservations est fortement impliquée dans cette démarche.

Dans ce cadre, de nouvelles missions (en cours d'élaboration) vont nous être confiées.

Notre nouvel outil de réservation ainsi que l'implication et la qualité de notre équipe nous donnent l'ambition de relever ce challenge.

Le directeur, Thierry Durand

ORGANISATION COMMERCIALE DE VALLOIRE

DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA STATION, À SA MISE EN ŒUVRE AU QUOTIDIEN

Dans un environnement touristique de plus en plus concurrentiel, la stratégie de développement commercial de Valloire est au cœur des préoccupations du Conseil Municipal. Nous avons confié au cabinet Comète une mission d'accompagnement

À partir d'un état des lieux basé sur les études existantes et une série d'entretiens (Mairie, Valloire Tourisme, Valloire Réservations, Sem des remontées mécaniques, hébergeurs locaux), Comète a proposé des modèles de structuration de l'organisation commerciale de la station. Ces éléments ont été présentés aux conseillers municipaux et ensuite en réunion publique au mois de mars dernier.

Depuis le début du mois d'avril et jusqu'à l'automne prochain, Comète accompagne la structuration de l'organisation commerciale à

partir des orientations stratégiques définies par le Conseil Municipal. Ces orientations seront traduites dans un plan marketing sous la forme d'actions opérationnelles et de conventions d'objectifs entre la mairie et les différents opérateurs du tourisme au plan local (Valloire Tourisme, Valloire réservation, SEM Valloire) qui partagent la méthode de travail retenue dont les premières ébauches sont en ligne sur le site internet de la commune.

L'objectif est de mettre en œuvre une première série d'actions avant la prochaine saison d'hiver.

Jean Pierre Rougeaux, Patrick Le Guennec, Jean Marie Martin, Paul André Magnin

SEM VALLOIRE

Vous le savez, le Conseil Municipal largement issu de la liste « Tradition et Avenir » travaille depuis 12 mois à retrouver les équilibres financiers garants de notre marge de manœuvre pour assurer le développement équilibré et durable de Valloire pour Valloire.

Dans ce contexte, la SEM Valloire qui exploite et développe le domaine skiable et la base de loisirs, doit rester plus que jamais au service de notre commune, et de notre modèle touristique de village été-hiver, avec ses activités variées.

La SEM, suite à de récents investissements, souhaitables mais très importants au regard de ses propres équilibres financiers, est actuellement dans une phase de consolidation de ses marges pour garantir sa pérennité et être à la hauteur des enjeux Valloirins.

Les choix sont nécessairement difficiles ; s'il ne faut ni décrocher du peloton ni abandonner des activités peu rentables mais garantes de la diversité de notre offre, il ne faut pas non plus disperser nos ressources sans avoir fixé des priorités.

Pour adapter ses offres aux besoins de Valloire et des acteurs touristiques, la SEM s'appuiera sur le nouveau dispositif de Marketing-Vente-de-Valloire en cours de lancement avec l'aide de Comète.

J'ai confiance dans les hommes de la SEM, dont je vois l'engagement, le professionnalisme et le bon sens.

Emmenés par leur nouveau Directeur Lucas Marchand, tout à la fois gestionnaire, développeur, et manager enthousiaste, ces hommes et ces femmes sauront être à la hauteur de la situation.

Valloirins, que vous soyez habitants, commerçants, moniteurs, hébergeurs ou salariés, soyez persuadés que la SEM se bat pour vous et pour Valloire. Apportez-lui votre soutien, acceptez que certains choix nécessaires impliquent de petits renoncements, car c'est, et c'est uniquement, pour assurer l'avenir !



Jean-Marie Martin



Lucas Marchand

*Le Président Directeur Général de la Sem Valloire
Jean-Marie Martin*

EPIC-VALLOIRE TOURISME

BILAN DE L'HIVER 2014/2015

Cet hiver fut bizarre, avec un début difficile sans beaucoup de neige la première semaine, puis une chute importante qui bloqua des milliers de vacanciers sur la route des stations. Malgré ce mauvais départ climatique les flocons furent rares, avec environ 2.50 m de neige cumulée à Valloire. Ce qui est peu. Au niveau économique l'on peut retrouver les principaux points qui caractérisent la saison ci-dessous. Ils sont tirés des éléments fournis par le Cabinet Comète au 1^{er} Mars, date du dernier bulletin communiqué par le cabinet.

La station enregistre un retard de -6.8% des séjours professionnels par rapport à l'hiver dernier à la même date, avec une perte de -2% de lits et une baisse du taux de remplissage des hébergeurs.

Pour rappel, Valloire affichait un retard :

De -8,5% de séjours au 15 novembre,

De -6,8% au 1^{er} décembre,

De -8,7% au 10 janvier,

De -7.8% au 1^{er} Février.

CHIFFRES CLÉS

- Lits professionnels : 8 344 lits, soit -145 lits (-2%) – Perte de 1 000 lits commerciaux depuis 2012 !

- Taux de remplissage sur le cœur de saison : 62.9%, soit -1.8 points par rapport à l'hiver dernier ; tous les secteurs sont concernés par la baisse du remplissage, hormis les hôtels (+ 0.1 point par rapport à l'hiver dernier),

- Séjours attendus sur toute la saison : 91 606 séjours attendus, soit -6,8% (-6 687 séjours) par rapport à l'hiver dernier. Ce nombre de séjours concernent les lits professionnels, une estimation globale, intégrant tous les lits, qui prend en compte divers paramètres (consommation d'eau, production de détritrus...) est faite plus tard dans la saison...

1. ÉVOLUTION DES RÉSERVATIONS DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER DERNIER

- La station a enregistré une progression de 2.8 points de remplissage.

- 4602 séjours réservés supplémentaires ont été enregistrés sur la période (+5.3% de séjours).

- La progression des réservations a été plus importante sur l'inter-vacances de Mars / Avril : +6.7% (+ 2972 séjours).

- Cette progression est flagrante sur les 2 semaines qui suivent la fin des vacances scolaires (+ 10.2% sur la semaine 11 et +14.1% sur la semaine 12).

- Les hôtels enregistrent la plus forte progression sur la période d'inter-vacances de mars / avril avec + 279 séjours, soit +7.3%.

3. TENDANCES DE RÉSERVATIONS PAR PÉRIODE

Les Vacances d'hiver :

- La progression des réservations de dernière minute a généré +1 393 séjours sur les vacances d'hiver entre les 2 enquêtes, mais un gain plus faible que la saison dernière.

- le taux de remplissage moyen est de 87,4%, soit -1 point par rapport à l'hiver dernier.

- cette période enregistre -1 448 séjours (-4,9%) par rapport à l'année dernière.

- À noter 83% de remplissage pour la dernière semaine des vacances à venir.

L'inter-vacances de Mars / Avril :

- Le taux de remplissage est de 51,3%, +1,9 points par rapport à l'hiver dernier, avec une semaine supplémentaire sur la période.

- les semaines 11 et 12 disposent d'un remplissage de 79% et 62%.

- les semaines 14 & 15 avec un potentiel de clientèles étrangères profitent à la station avec déjà 30% et 41% de remplissage.

Les vacances de printemps :

- Les vacances de printemps progressent entre les 2 enquêtes de +237 séjours (+15%), notamment sur la semaine 16,

- le taux de remplissage de la semaine 16 est de 20%,

- la période reste en retard de -248 séjours (-12%).

4. ÉVOLUTION PAR CATÉGORIE D'HÉBERGEMENTS PROFESSIONNELS

Les hôtels : 43,9% de remplissage (stable), -12% de séjours (-559 séjours) avec -13% de lits (-75 lits) ?

Le remplissage est moins bon sur les périodes de vacances scolaires françaises, mais s'améliore sur les périodes d'inter-vacances.

Le secteur locatif : 67,1% de remplissage (-2,1 points), -7,1% de séjours (-5 736 séjours) avec -67 lits (-1%),

Les vacances d'hiver progressent de +3,6% de séjours,

L'inter-vacances de mars-avril progresse avec notamment une meilleure semaine 15 (favorisée par la clientèle étrangère GB & B), et les vacances de printemps sont en retard de -12% de séjours.

Les clubs et To : 51,2% de remplissage (-1,6 points), -3% de séjours (-392 séjours),

Les vacances d'hiver enregistrent un retard de -3%. Les deux périodes d'inter-vacances enregistrent une stabilité des séjours.

À un niveau plus global, les stations réunies le 20 avril à Val d'Isère pour l'habituel ski debrief de fin de saison ont annoncé un résultat de -3% de fréquentation pour les domaines skiables. Bien que les interpériodes de vacances aient bien fonctionné, la position des vacances de Pâques, très tardives, a été pénalisante. À ce titre les grandes stations d'altitude résistent mieux. Mais espérons que le nouveau calendrier 2015/2016, favorable à la montagne, aidera à rattraper ce retard.

Les autres massifs, tels les Vosges, le Jura et le Massif Central s'en tirent bien, avec un résultat en progression de +36% pour les Vosges ! Mais il est vrai que les volumes concernés restent faibles. Par contre, Les Alpes du Sud sont en retrait de 7% et les Pyrénées de 4%.

Gérard Ragone

UN BESOIN URGENT D'ATTIRER LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Un article paru en avril sur l'Expansion, présente un comparatif des stations de ski au niveau mondial. Si les stations françaises se situent encore au second plan mondial après les Etats Unis, il n'en reste pas moins qu'elles sont sur une « pente glissante ».

Un rapport de la Cour des Comptes tire la sonnette d'alarme sur la santé financière des stations françaises dont l'endettement explose, atteignant parfois 400% du chiffre d'affaires, et qui perdent de plus 1% de nuitées par an depuis dix ans. La clientèle vieillit. Il est donc vital pour elles de capter le marché des étrangers.

Seule l'Autriche s'en sort bien grâce aux aides de l'Etat en matière de transmission des entreprises (pas de taxes de l'État sur les successions familiales) et grâce aux réinvestissements pouvant atteindre 50% du chiffre d'affaires. (Pour rester au niveau, une station devrait réinvestir au moins 25% de son chiffre). La situation est très difficile pour les stations françaises dont les charges augmentent plus vite que le chiffre d'affaire, et en attendant les Autrichiens profitent bien de notre retard.

Parmi les autres obstacles auxquels étaient confrontées les stations françaises, figurait celui du calendrier scolaire. Heureusement, le Ministère de l'Education nationale a accepté de changer son calendrier scolaire des années à venir pour débiter les vacances de Printemps une semaine plus tôt, soit le 2 avril en 2016.

Le ministre des affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, a rappelé que la montagne fait partie des 5 pôles d'excellence constitués pour séduire la clientèle internationale à venir séjourner en France, première destination touristique mondiale, et représente plus de 7% de notre PIB. Dans un communiqué, France-Montagnes se réjouit de constater que les territoires de montagne constituent le seul territoire évoqué dans ces pôles d'excellence. Il souligne que la rénovation de l'immobilier touristique devrait être une des priorités des chantiers alloués à la montagne. Autant d'enjeux pour que la France conserve sa place de leader européen du ski au moment où la saison d'été ouvre ses portes avec une fréquentation qui connaît une stabilité voire une légère inflexion positive dans certaines stations.

Quelques bouffées d'oxygène pour les stations, mais il faudrait un plus gros effort au niveau national pour arriver à remonter notre niveau. Il n'en

reste pas moins que nous devons nous préparer à attirer et accueillir davantage d'étrangers, ce qui implique dès à présent, pour les professionnels du tourisme, de faire le maximum pour s'y préparer : étude d'un bon niveau d'Anglais, démarchage à l'étranger...

C'est dans cette perspective de conquête des marchés internationaux, qu'une délégation de Valloirins a participé en mars 2015 à un voyage d'études de trois jours en Autriche et en Italie.

Au programme, la visite des stations de Ischgl et de Fiss en Autriche et de Madonna Di Campiglio en Italie.

Ce déplacement organisé en coopération avec l'entreprise Techno Alpin, leader mondial de l'enneigement artificiel, comportait ainsi la visite de l'usine de cet opérateur économique située à Bolzano en Italie.

À cette occasion, la délégation Valloirinche, tout en découvrant la qualité des infrastructures des domaines skiables en présence, a pu recueillir de précieux renseignements sur les modalités de fonctionnement des sociétés d'exploitation et la structuration et la commercialisation de l'offre touristique.



Des enseignements qui doivent nourrir la réflexion sur le positionnement actuel et futur de Valloire tout en gardant présent à l'esprit que la réussite, notamment du modèle autrichien, repose d'ores et déjà sur un environnement juridico-économique qui diffère complètement du contexte français en ce domaine.

Marie-Paule Falcoz

UNE SAISON PROMETTEUSE POUR LE SNOWCLUB VALLOIRE GALIBIER

Cette saison 2014/2015 a été marquée par une très belle représentation du club dans les différentes épreuves régionales, nationales et internationales. Grâce à leur assiduité, leur écoute, leur enthousiasme, tous les jeunes riders ont énormément progressé durant cette saison, ils ont donc pu participer à leurs premières compétitions, et gonfler le contingent du club lors des différents déplacements !!!

Nous sommes désormais représentés dans quasiment toutes les catégories d'âge, et l'émulation entre les enfants tire le niveau de pratique et de motivation vers le haut. Les très bons résultats d'ensemble de nos « locomotives » représentent une belle source d'inspiration pour nos apprentis compétiteurs.

Notre athlète handisport, Sylvain Brechet, a brillamment porté les couleurs du club en conservant son titre de Champion de France de Snowboard-Cross, et en participant à quelques épreuves internationales. Il se mesure très régulièrement aux valides lors des compétitions régionales, et il n'est désormais plus très loin de se qualifier pour les phases finales sur certaines épreuves. Son abnégation et sa persévérance finiront par payer...

Lucie Silvestre a accompli une très belle saison sportive, avec de nombreuses victoires sur le plan national et surtout international. Elle a vraiment joué les premiers rôles et la saison prochaine sera charnière dans sa progression puisqu'elle sera en âge de représenter son pays et son club lors des Championnats du Monde Junior. Sa saison a malheureusement été écourtée par une blessure au bras suite à une mauvaise chute lors d'un training. Mais elle est déjà à bloc pour tout déchirer la saison prochaine !!!

Yann Cau a réalisé de beaux résultats dans sa discipline de prédilection (Slope-Style), il s'est même essayé avec succès au Snowboard-Cross. Sa fin de saison a été également marquée par une blessure à l'épaule lors d'un stage sur Vars. Il nous reviendra plus motivé que jamais en 2015/2016 !!!

Dans les catégories benjamin(e)s et poussin(e)s, trois riders ont tiré leur épingle du jeu et réalisé une fort belle saison, avec comme point d'orgue une participation aux Championnats de France KIDS à Orcières Merlette. Emile Piegay a été très régulier en Slope-Style avec une victoire sur la manche de SST de Valloire et de belles places d'honneur durant toute la saison. Noé Petit, malgré une blessure au mois de Janvier, a performé sur le peu d'épreuves auxquelles il a pu participer. Son niveau actuel très prometteur devrait lui

permettre de très bientôt truster les podiums... Hugo Vuillermet s'est lui montré d'une redoutable polyvalence et d'une très belle régularité, pas de victoire pour lui mais des podiums et des places d'honneur dans toutes les disciplines.

Ils n'ont pas démérité lors des Championnats de France, il leur a manqué le petit brin de réussite pour transformer des places d'honneur en podiums. Bravo à tous les trois pour leur remarquable saison, et la prochaine sera encore plus belle !!!

Je tenais également à féliciter nos plus jeunes coureurs (catégorie Microbes) qui ont brillamment participé à de nombreuses épreuves, et qui ont osé s'élancer sur des parcours parfois engagés et tortueux pour leur âge...

Et pour en revenir à la prochaine saison, c'est déjà demain, nous avons officiellement été sollicités par la Fédération Française pour l'organisation des Championnats de France KIDS 2016 !!! Ce projet est extrêmement valorisant pour le club et pour Valloire, nous espérons de tout cœur qu'il puisse aboutir...

Un grand merci à tous nos partenaires : la Commune de Valloire, la SEM VALLOIRE, la SEMVAL, l'Office du Tourisme, l'ESF, l'ESI... sans qui rien ne serait possible ; et à tous les membres du CLUB, enfants, parents, entraîneurs, pour leur précieuse collaboration.

MERCI à tous et toutes pour cette belle saison.

Jérôme Vuillermet, Snowclub Valloire Galibier

JB CUP

Chaque année au mois d'avril, la JB Cup prend de l'ampleur et voit grossir le nombre de ses participants. Ainsi, samedi 11 Avril, cinq cent cinquante jeunes concurrents étaient venus disputer les épreuves de la JB Cup 2015. Une météo excellente, des pistes très bien préparées et une solide organisation faisaient de cette journée à Thimel une véritable fête du ski pour les filles et les garçons des catégories U8, U10, U12, venus de la région Rhône-Alpes mais aussi des Pyrénées, d'Alsace ou des Alpes-Maritimes. Tous étaient au rendez-vous que leur avait donné Jean-Baptiste Grange, leur idole à tous, qui leur fit le plaisir d'ouvrir chacune des épreuves. S'en suivit, à 14h30, une boum géante, puis un grand goûter offert par le Fan-Club de JB. Enfin arriva le moment tant attendu de la remise des prix. Dans une ambiance à tout casser, Jean-Baptiste clôtura la journée en remerciant tous les partenaires de l'évènement ainsi que les nombreux bénévoles et en félicitant les coureurs et les entraîneurs pour leur engagement indéniable rappelant que l'avenir du ski est en eux. A la fin de la cérémonie les enfants eurent le plaisir d'approcher leur champion qui signa casques, tee-shirts et posters tout en se prêtant avec gentillesse aux nombreux photographes. La JB Cup reste l'évènement désormais incontournable de fin de saison. *Merci à Alberte Retornaz pour son texte et ses photos*



VAL PATIN

UNE SAISON DE GLACE BIEN REMPLIE ET LE RETOUR DU ROLLER

La saison hiver de patinage a été bien remplie avec de nombreux entraînements, trois spectacles et deux challenges. Les patineurs du Val Patin ont fait d'énormes progrès, ce qui a permis de participer à deux compétitions régionales.



Une première à Chamonix, en compétition avec des clubs de haut niveau (Chambéry, Albertville, Annecy, Lyon, Grenoble). Les jeunes n'ont pas eu à rougir de leurs résultats dans leurs catégories respectives : Jimmy Bouteiller 1^{er}, Othilie Montmain 2^e, Mélissa Le Bigot 2^e, Marion Raina 3^e, et Clothilde Le Bigot 4^e.

Une seconde la semaine suivante à l'Alpe-d'Huez avec de nombreux résultats à la clé. Les vingt-deux patineurs valloirins qui y participaient ont réussi la performance de hisser leur équipe à la quatrième place du classement général.

Leur entraîneur, Amandine Joffroy, est fière de ses élèves qui font preuve de motivation et de beaucoup de travail.

Après la saison hiver de glace bien rythmée, se terminant un peu plus tôt que prévu du fait d'un souci moteur à la patinoire, voici le retour du roller pour ce printemps, tous les vendredis en fin d'après midi :

Vendredi 22 et 29 Mai, 5, 12, 19, 26 Juin, 3 Juillet

17-18h pour les 4/7 ans

18-19h pour les 8/10 ans

19-20h pour les 11/13 ans

20-21h pour les plus de 13 ans

Les cours de patin à glace reprendront cet été à l'ouverture de la patinoire, au programme : passage de tests de niveau, spectacles, et ateliers divers (préparation de costumes, l'alimentation du sportif, préparation au diplôme d'initiateur 1 pour les plus grands,...)

Nous rappelons que le club Val Patin a été également présent lors des Temps d'Activités Périscolaires avec les activités Roller et Patinage : un temps de découverte, de jeux et de bonne humeur pour les enfants.

L'association remercie Amandine pour son investissement personnel et ses qualités pédagogiques auprès de ses élèves, ainsi que la commune, la SEM et ses employés Manu, Claude et Steph pour leur aide, leurs compétences et leur bonne humeur !

Le président Thierry Le Bigot

Pour renseignements et informations roller/patinage :

Amandine : a.joffroy@free.fr , 07 60 75 91 03

TRAIL DU GALIBIER DIMANCHE 23 AOÛT - 7^{ÈME} ÉDITION



Comme nous l'avons indiqué dans l'article consacré au Trail du Galibier sur le précédent Colporteur, nous proposons cette année un troisième parcours de 10 km pour un dénivelé de 570m (positif et négatif), ouvert aux coureurs, marcheurs, marcheurs nordiques... sur la première partie du Trail des Aiguilles (départ 9h30). Ce sont donc trois parcours et quatre courses qui seront proposés aux concurrents.

Cette nouvelle épreuve nécessitera quelques bénévoles supplémentaires, alors n'hésitez pas, venez participer à cette belle aventure, rejoignez l'équipe des bénévoles du Trail du Galibier.

600 coureurs sont attendus sur les épreuves adultes et une centaine sur le «Trailoupiots» proposé aux enfants.

Petites nouveautés concernant le Trail pour les enfants, un t-shirt leur sera offert à l'inscription et une participation de 1€ leur sera demandée, elle sera entièrement reversée à l'association « Enfance Espérance » qui œuvre, en Savoie, au soutien des enfants et des familles d'enfants polyhandicapés (1€ par coureur adulte est également reversé).

Comme chaque année depuis la création du Trail Jean Yves Cousina et sa Société Prochantier nous renouvelent leur confiance en offrant à tous les coureurs et bénévoles un t-shirt technique de belle facture, qu'il en soit grandement remercié.

Toutes les infos concernant le Trail du Galibier et ses déclinaisons : Trail des Aiguilles, challenge Philippe Barbarot, «POM-POM», Trailoupiots, sur le site traildugalibier.com.

Nouveauté 2015 : Valmeinier lance son 1er Trail «Nocturne des Mines» le 4 juillet. 22Km pour 1200m D+/D- et 13Km pour 800m D+/D- Longue vie à cet événement.

Jean-Louis Martin

SKI CLUB

LES RÉSULTATS DE L'HIVER

La saison vient de se terminer pour les jeunes du ski club Valloire. Cet hiver encore, coureurs et entraîneurs ont fourni un gros travail qui a permis à l'ensemble de porter haut les couleurs du ski club et de Valloire lors des différentes épreuves régionales, nationales et internationales.

**PRINCIPAUX RÉSULTATS 2015****Épreuves monitrat de ski**

Test technique : Laura Giraud, Benoit Noraz, Simon Ollier, Alexandre Jullien, Anaïs Grange

Eurotest : Kevin Thorat

Circuit régional

Paul Silvestre vainqueur du slalom régional catégorie moins de 12 ans

Guillaume Jullien vainqueur d'un géant régional moins de 14 ans

Elisa Giraud 4^{ème} du classement régional moins de 14 ans

Circuit national

Marie Feutrier 13^{ème} du classement année 2000 malgré une blessure au genou.

Agathe Michelland 7^{ème} du classement année 2000.

Théo Lopez 8^{ème} du classement année 2000.

Axelle Michelland 8^{ème} du classement moins de 16 ans.

Jody Kwiatkowski 6^{ème} ex-aequo du classement moins de 16 ans.

Bastien Michelet 8^{ème} du classement moins de 16 ans.

Circuit FIS

Baptiste Silvestre 1^{er} français du classement slalom année 1998.

Courses internationales

Guillaume Jullien 2^{ème} du slalom U14 de la Scara (1^{er} français).

Jody Kwiatkowski 5^{ème} du géant U16 de la Pokal cup en Slovénie (1^{ère} française).

Axelle Michelland 6^{ème} du slalom U16 de la Scara (1^{ère} française).

Classement des clubs français

Le ski club termine la saison 1^{er} au classement club de la qualification scara 2015.

Mais aussi, après être remonté de la 62^{ème} place au classement club catégorie jeune en 2013 à la 2^{ème} place en 2014, le ski club confirme cette saison 2015 en étant 5^{ème} du classement derrière la Clusaz, Megève, Les Menuires et Courchevel.

Bravo donc à l'ensemble des coureurs pour vos résultats, votre travail, votre motivation. Merci aux entraîneurs pour leur travail, leur investissement : Yannick Leclerc, Guillaume Rudlhof, Christophe Gilbert, Maxime Grando, François-Cyrille Grange, ainsi qu'un grand merci aux membres du bureau.

Le ski club remercie aussi ses partenaires, ses sponsors et ses bénévoles sans qui nous ne pourrions exister, la mairie, la SEM, l'ESF, la Banque Populaire, l'ensemble des sponsors, Fischer skis, Vola.

Une pensée particulière aussi pour notre blessée, Marie Feutrier que nous espérons revoir vite parmi nous.

Pour finir un grand merci aux bénévoles qui nous ont permis d'organiser de très belles courses : grand prix, écoreuil d'or, micro coupe U10 et surtout la JB CUP avec 550 enfants présents pour clôturer cette superbe saison.

Les jeunes et les entraîneurs vont maintenant se reposer un petit peu avant d'attaquer avec envie et impatience à préparer une nouvelle saison qui nous l'espérons permettra de porter haut les couleurs du ski club et de Valloire.

L'équipe du ski club Valloire.

Photos : G.Baudin



LA VIE S'ÉCOULE... HISTOIRE D'UN HIVER

11 novembre



Après la célébration religieuse demandée par les anciens combattants, célébrée par le père Durieux, dépôt de gerbe au monument aux morts. Discours de Cyrille Jullien, président des

anciens combattants et lecture de la lettre ministérielle par Christian Pétraz, 1^{er} adjoint, représentant du Maire. Cette année la cérémonie fut d'autant plus émouvante que l'on commémora également le décès récent de notre porte-drapeau valloirain : Vincent Magnin. Chacun se souvint avec émotion, en écoutant la chanson de Mireille Mathieu : «Mille colombes », de ses traditionnels lâchers de colombes, qui ont porté, des années durant, les rêves de paix des Valloirins.

6 et 7 décembre

Maud GOBERT gagne pour la quatrième fois, dans la nuit glaciale du 6 au 7 décembre, la 62^e édition de la SAINTELYON. Avec plus de 61 hivers au compteur, la Saintélyon est un monument de l'Histoire de la course à pieds en France. Ce raid nocturne entre Saint-Étienne et Lyon est devenu la plus grande course nature de l'hexagone en terme de participants. Chapeau bas à Maud pour cet exploit ! La commune lui accorde, dans le cadre d'une convention de partenariat sportif, une prime de 2000 euros en contrepartie de diverses obligations.



20 décembre : Le colis des personnes âgées

Noël, quelle meilleure occasion de faire plaisir ? Quatre-vingt-quinze colis de Noël ont été offerts à tout Valloirain de plus de 75 ans résidant à Valloire. A l'intérieur du coffret, les heureux destinataires ont découvert de quoi passer dignement les fêtes : une bouteille de moelleux et une de Suédois, quatre terrines et deux blocs de foie gras, truffés au chocolat. Ces produits de qualité ont été distribués en mains propres par les conseillers ou les adjoints. Notre centenaire, Mme Elise RAMBAUD qui venait de fêter ses 103 ans

le 28 novembre, a accueilli avec joie, comme chacun, ce présent. Bonne année et bonne santé à tous !

22 décembre : Préparatifs de Noël

Malgré le manque cruel de neige en début de saison d'hiver, nos employés communaux ont réussi à construire un bloc de neige suffisamment grand pour permettre aux artistes de sculpter un beau père Noël en neige, qui a permis, malgré tout, de créer une ambiance hivernale et festive. Le joli marché de Noël, bien fréquenté, a apporté un attrait supplémentaire. Les sculpteurs du père Noël ont également réalisé la crèche de glace dans la grotte de la Borgée.

23 décembre : Le Noël des employés communaux



Chaque année, l'association du personnel des employés communaux organise son arbre de Noël avec le traditionnel père Noël. Cadeaux

pour tous : enfants, employés, retraités. Petite ombre au tableau, l'absence d'un bon nombre de personnes malgré les gros efforts d'organisation de la part de l'association. Ceci nous incite, par respect envers les membres de l'association, envers les élus et envers les contribuables de Valloire, à proposer de n'offrir les cadeaux qu'aux personnes présentes, ou aux absents excusés. Mais restons sur une touche positive, les enfants présents avaient des étoiles dans les yeux, et le personnel qui avait répondu à l'invitation a profité d'un bel échange intergénérationnel. Merci père Noël !

11 janvier : Le rassemblement « Charlie Hebdo » pour la défense des libertés



Suite aux événements dramatiques du 7 janvier, jour où la France bascula dans l'horreur de la violence, Valloire a tenu à participer au ras-

semblement national pour soutenir les libertés individuelles, s'associer à l'émotion et à la douleur de tous, et crier haut et fort cette détermination à lutter contre toute forme de terrorisme. Une foule, encore sous le choc des événements dramatiques que le pays venait de vivre, a respecté la minute de silence avant de chanter, sur l'air du chant des partisans, des paroles adaptées aux circonstances. Que ce bel élan de solidarité nationale reste, pour le monde entier, exemple d'unité contre toute forme d'intégrisme.

14 janvier : les vœux du maire



Monsieur le Maire a tenu à inviter tout son conseil municipal, tous ses employés municipaux (mairie, Valloire Tourisme,) ainsi que leurs conjoints autour d'un

buffet servi par l'établissement « Les pieds sous la table ». Cette invitation a été l'occasion pour le Maire de présenter ses vœux pour la nouvelle année, mais aussi de remercier deux employés pour lesquels a sonné le départ à la retraite : Michel Martin et André Clochard. Michel Martin s'est occupé durant de nombreuses années, de la déchèterie. Ses collègues et la Commune lui ont offert un vélo d'appartement qui lui permettra d'entretenir ses muscles et ses articulations. Merci, Michel, pour tout le travail accompli et l'accueil sympa que tu nous réservais à la déchèterie au fil des jours et des saisons.

Du 13 au 16 janvier : concours international de sculptures sur glace

Un projet bien préparé : L'œuvre « Porte » à l'entrée du site.



Du jamais vu à Valloire pour ce vingt-quatrième concours : une douceur exceptionnelle et la pluie pour la cérémonie finale ! Malgré ces mauvaises conditions atmosphériques, les dix-neuf sculpteurs étaient au rendez-vous, travaillant avec courage et patience une matière vouée à une fonte rapide et

inexorable... Le vendredi 16 à 15h toutes les œuvres devaient être achevées pour laisser place au jury, bien habitué à présent à évaluer et classer ces œuvres d'art éphémères : Alain Lovato, président de la MAPRA (Maison des Arts plastiques de Rhône Alpes) Roselyne Erutti, sculpteur, Elisabeth Dams, adjointe au maire responsable de la vie locale, Alberte Returnaz, peintre amateur et organisatrice de la journée « L'art et la matière », Cyrille Jullien, menuisier ébéniste de Valloire, Gérard Ragone, directeur



de l'office du tourisme de Valloire, c'est-à-dire le même jury que pour le concours de sculptures sur paille de l'été. Patrick Le Guennec, président de Valloire Tourisme et Jean-Pierre Rougeaux, Maire remettent avec plaisir les trophées aux artistes.



Quelques réalisations très aérées n'ont pas résisté et se sont effondrées avant le passage du jury. Mais la plupart ont trôné fièrement sur leur socle pendant le spectacle : descente aux flambeaux des écoles de ski, embrasement des sculptures par un spectacle pyrotechnique magistralement réalisé par le créateur de la fête des Lumières de Lyon : Patrick Warrenner et feu d'artifice final. Un public nombreux sous le charme des jeux de lumière se reflétant dans ces dentelles de glace... toujours aussi beau !

Du 20 au 23 janvier : 32^e concours national et international de sculptures sur neige

On parle beaucoup de Valloire sur France 3 au cours du 19/20 ces jours-ci. Seuls neuf pays au monde organisent, cette année, une telle manifestation : Le Canada, la Chine, la Russie, le Japon, la Suède, Les U.S.A., la Suisse, l'Italie, et la France à Valloire. Ce concours artistique d'œuvres majestueuses attire de plus en plus les médias. La webcam installée sur le site diffuse des images tout au long de la journée.

Dès le mardi 20 à 9h, les cubes sont attribués aux artistes, le concours peut commencer. Malgré le fait qu'ils aient été construits avec de la neige artificielle, ils sont de bonne qualité grâce à la petite vague de froid qui dure depuis trois ou quatre jours. Les sculpteurs se mettent rapidement à la création de leurs œuvres. Elles ont été pensées, dessinées, miniaturisées avant d'être réalisées.



Commence à présent le travail grandeur

nature dans la matière première réelle, la neige, matériau délicat qui demande finesse du geste et adaptation aux conditions atmosphériques.



En fin d'après midi, le groupe des jeunes chanteurs québécois assure l'animation par des chants aux accents typiques qui attirent les touristes et chacun veut déguster la « tire au sirop d'érable » ou les marrons chauds. Ils assurent également l'animation endiablée de la soirée folk du jeudi.

Arrive très vite le vendredi 23. A partir de midi, le temps se fige ! Interdiction dès à présent de donner le moindre coup de lissage. Chaque artiste espère que son chef d'œuvre tiendra debout au moins jusqu'à la remise des prix.

A dix-sept heures, une ou deux sculptures ont subi des dégâts. Mais l'ensemble est d'une qualité exceptionnelle. Les artistes appelés sur le podium sont unanimes pour affirmer que la neige était bonne et qu'ils ont pu travailler dans de très bonnes conditions. Alain Lovato, président de la MAPRA (Maison des Arts plastiques de Rhône Alpes) photo Lovato



rappelle que la neige est un matériau éphémère que les artistes traitent avec respect, patience, doigté... Au jury, ensuite, d'arriver à départager des œuvres figuratives ou abstraites, sur des critères très précis, alors qu'on les trouve toutes aussi belles l'une que l'autre. Le public et le jeune public ont, cette année primé unanimement la même œuvre : « Le bison ». Leur prix leur est remis par Elisabeth Dams, adjointe au maire.

Vendredi 23 janvier



Au moment où artistes et touristes s'émerveillent devant ces sculptures géantes en neige, à l'heure à laquelle, à Valloire, des milliers de skieurs rentrent chez eux après le ski, insoucians, des paysages merveilleux plein les yeux, Val-

loire pleure une de ses enfants qui, elle aussi, aimait tant la neige et la montagne. Dorothée Gillot, connue de tous au centre culturel et au cinéma où elle travaillait avec dévouement depuis vingt ans, vient d'être emportée par une avalanche, comme tant d'autres avant elle au village. La neige nous fascine, sa beauté nous attire, sa puissance nous rappelle que nous sommes tout petits devant son immensité. (l'AEP remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien à l'occasion de son départ).

Samedi 24 janvier, le site des sculptures sur neige reprend vie en nocturne grâce à la « ronde des nocturnes de Savoie Mont-Blanc ». Cet événement est unique en France. Avant le passage des concurrents inscrits, a lieu la course des commerçants de Valloire à laquelle se distinguent Mathieu Noraz et Benjamin Châtel.



Jeudi 29 janvier

Les Violettes d'Or organisent leur premier thé dansant à la Salle Gabriel Julliard. Le prix d'entrée est fixé à 12 €. Quarante-deux personnes se sont réunies pour passer un agréable après-midi à danser, rire, échanger et partager un délicieux goûter. L'animation

est assurée par Thierry Midi, animateur à Pralognan-la-Vanoise. Chacun a pu y trouver un plaisir certain. (Eh oui, Pierrot, la France entière a pu te voir, les 12 et 14 février, sur FR3, danser avec les deux Marie-Hélène !)

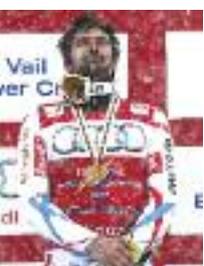
Jeudi 12 février

Sous l'impulsion de l'association « Valloire Art Contemporain » et de sa présidente Martine Rapin, notre église baroque de Valloire accueille jusqu'à la fin mars l'exposition de JC RUGGIRELLO intitulée : « Jardins égarés ». Cet artiste expose depuis les années 82/83 ses sculptures et ses vidéos dans nombreuses galeries et divers musées. Ce lieu sacré qui l'accueille cette année l'a séduit et il a apprécié l'ouverture d'esprit du père Euler qui a autorisé cette exposition dans un lieu favorisant particulièrement la méditation et la réflexion. Sur un fond bleu nuit, deux écrans nous renvoient l'image d'un jeune érable au feuillage écarlate et d'un bel amandier en fleurs, tous deux suspendus à l'horizontale par une corde et tournant lentement sur eux-mêmes. Racines et feuillage s'offrent successivement à nos yeux sur un même plan et dans un chatolement de couleurs, sous les yeux du Créateur. Cette ambiance un peu étrange appelle le visiteur à la réflexion ou/et peut-être à la prière. Voici quelques commentaires recueillis sur le livre d'Or : « *Ruggirello a trouvé un signe universel pour nous parler des cycles de la Vie, de la beauté du monde : voir l'invisible... ne pas oublier nos racines...* » « *Quelle excellente idée de ralentir le temps que tous accélèrent...!* » Dans la deuxième chapelle, une branche stylisée livre son profil étrange devant la photographie d'un citronnier couché, racines offertes... Parallèlement, à l'entrée de l'église, la paroisse Sainte Thècle-Le Galibier propose sur le thème de l'arbre, trois panneaux de méditations, de prières, de pensées profondes qui pourront aider ceux qui le souhaitent à aller plus loin...



Cette exposition se prolonge à la scierie de Benoît. Sa fille Martine fait ainsi revivre le lieu de travail de son père, comme durant le festival baroque. Un hêtre pendu à l'horizontale et tournant lentement sur lui-même, offre impudiquement, dans un même plan,

son feuillage mordoré et ses racines à nu. Le soleil couchant vient lécher tour à tour feuilles, branches, tronc et racines dans un mélange de couleurs et de formes. Impression inconnue de notre esprit, d'être soudain déplacé dans un plan horizontal, sensation de vertige et de rotation planétaire... Etrange, surprenant, déconcertant !

Le 15 février

Il est presque minuit en France. Jean-Baptiste GRANGE, l'enfant du pays, devient le premier skieur français à gagner deux fois de suite la médaille d'or des championnats du monde de slalom. Il est sacré ROI du slalom spécial aux Etats Unis à Beaver Creek. Le logo de Valloire-Galibier inonde les écrans, les ondes et la presse. MERCI JB, tu nous as fait rêver !

Lundi 16 février

Vernissage de l'exposition des huiles, aquarelles et sépias de Gérard Petit à l'AEP. Cet artiste local nous présente de nombreuses œuvres en tout genre : depuis ses grands tableaux de peinture à l'huile jusqu'aux petites miniatures de sépias et d'aquarelles, représentant souvent des hameaux de notre village. Découverte d'une vaste collection et accueil chaleureux.

Mercredi 18 février

Valloire accueille son prodige. JB est de retour des Etats Unis et attendu triomphalement dans son village natal. Le front de neige de la Brive, noir de monde, résonne des cris de joie et des br-

vos d'une foule en liesse. Les chaînes nationales de télévision sont présentes. Discours du maire puis descente aux flambeaux et feu d'artifice. Cette manifestation géante est clôturée par un vin d'honneur offert par la mairie pour recevoir dignement le grand JB, sa famille et ses amis, son fan club, ses entraîneurs, les élus du village et du Canton.

Jeudi 19 février

Huit jeunes du club théâtre du centre culturel de Valloire nous présentent sept scénettes dans un esprit joyeux et frivole. Nous découvrons de réels talents. Belle initiative de l'AEP à encourager. Le théâtre

est une activité culturelle qui donne aux jeunes de la confiance en soi, une belle diction, de la mémoire, sans oublier le goût de la réalisation collective. La preuve qu'à Valloire on peut faire aussi autre chose que du ski... Bravo à Clothilde Raoust, Cassandra Pardo, Lilou Aury, Antoine De Bernardi, Lola Lacroix, Mélanie Zimmer, Lou Brunier et Marianne Gillot.

Mardi 24 février et mercredi 3 mars

L'ESF et l'association des Verneys présentent la FÊTE DU SKI sur le plateau des Verneys et en bas de la Brive. Une rétrospective très intéressante sur l'enseignement du ski autrefois, présentation du matériel de ski utilisé par nos ancêtres. L'association offre gracieusement aux touristes une descente aux flambeaux sur la piste « des choucas », un feu d'artifice ainsi qu'un pot de l'amitié. Excellente initiative de cette association dont le but est de faire revivre et connaître les traditions du village. Elle présente également, du 30 mars au 17 avril, à l'AEP, son exposition sur les 100 ans du ski à Valloire.

Vendredi 27 février

Le centre de l'UCPA de Valloire fête toute la journée ses 50 ans sur l'espace Freestyle du snow park en offrant au public des représentations de bigair, flatbox. Une aire de détente avec un DJ est proposée aux spectateurs. Puis l'après midi, sur l'Avenue de la Vallée d'Or, vin, chocolat chaud et nombreuses animations sont offertes. Un jeu-concours est organisé avec de nombreuses dotations à gagner : séjours UCPA, paires de skis Rossignol et autres goodies. Bon anniversaire l'UCPA !

Le samedi 28 mars, sur le massif de la Sétaz, a eu lieu la 33^{ème} édition de la Course Mickey. Le temps est favorable et la neige excellente, avec une piste bien préparée. Un second tracé a été dessiné cette année pour les plus jeunes concurrents, innovation très appréciée par tous (certains ont trois ans !) 79 enfants de l'école de Valloire ont pris le départ devant les yeux ravis de leurs parents dont beaucoup d'entre eux avaient eux aussi, il y a quelques années, participé à cette course, comme notre JB, à qui les concurrents du jour veulent tous ressembler. La course Mickey serait-elle une pépinière ?... L'après midi, coupes, médailles et cadeaux sont remis aux concurrents par Jean Pierre Rougeaux et Christian Grange. L'Ecole de Ski Français s'investit depuis la création de cette course et l'organise toujours parfaitement. De vifs remerciements à son Directeur, Christian Grange, aux commerçants de Valloire pour leur générosité, et aux personnes qui aident à l'organisation et au bon déroulement de cet évènement très attendu chaque année par les enfants de l'école. La cérémonie de remise des prix se termine par un goûter offert par "Les Rouges". À l'année prochaine. *Elisabeth Dams*



Le mardi 31 mars

Sur le stade de ski devant le restaurant de Thimel se déroule « Une journée pour skier ensemble ». C'est le thème de cette compétition de ski qui a réussi le challenge de faire concourir des équipes mixtes composées d'un athlète de haut niveau, d'un athlète handicapé et de 4 ou 5 élèves de la section ski du lycée des métiers de la montagne de Saint-Michel-de-Maurienne. La présence de nombreux athlètes est à signaler, parmi lesquels Jean-Baptiste Grange, Julien Lizeroux et deux grands athlètes en handisport : Marie Bochet, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, 4 titres paralympiques et 12 titres en championnats du monde ; 3 gros globes et 5 petits, et Cédric Amafroï Broisat : médaille de bronze championnats du monde en super combiné en 2012/2013 / et petit globe en super géant 2001/2002.

Du 6 au 17 avril

dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les enfants de l'école de Valloire offrent une exposition intitulée « Les extravagants », dans les locaux de l'AEP. Ils ont créé des personnages atypiques à partir



de matériaux de récupération (cartons, plastiques, bouchons, rouleaux de carton, boîtes à œufs). Un **f o u r m i l l e m e n t** d'idées dans nos petites têtes blondes !

Le 11 avril débute la semaine de « La montagne aux enfants ». C'est la dernière semaine d'ouverture de la station. Tous les clients logés dans un hébergement de Valloire dont le propriétaire est à jour de sa taxe de séjour peuvent profiter des avantages offerts par cette promo : 1 forfait de ski offert aux enfants jusqu'à 16 ans pour 1 forfait de ski adulte acheté, de nombreuses séances de cinéma offertes aux enfants, des animations gratuites sur la place de l'église tous les jours de la semaine. C'est la fête au village pour clôturer la saison !



Le 8 mai

Commémoration de l'armistice qui mit fin, il y a soixante-dix ans, à cette terrible boucherie que fut la deuxième guerre mondiale. Après la messe célébrée par le père Euler en l'église, dépôt de gerbe et lecture des discours par Cyrille Jullien et Jean-Pierre Rougeaux. Présence des anciens combattants et des pompiers avec leurs porte-drapeaux. Dans ce rôle, Pierre Savoye a pris la place que Vincent Magnin lui avait confiée de son vivant. Cette année, la classe des CM1/CM2 de Mélanie Iaccarino nous a fait le plaisir de participer à la cérémonie. Moment émouvant lorsque ces voix juvéniles ont entonné le chant des Partisans devant leurs aînés qui se sont autrefois battus pour leur liberté !



INITIATIVES LOCALES

CASAREVA SVP



On parle de Valloire en Savoie dans le journal « Marie Claire Maison », ainsi que dans le magazine : « Actives » des Pays de Savoie et Genève, grâce à un enfant du pays, Sébastien Pardo, qui vient de lancer son entreprise de création de luminaires d'art : CASAREVA SVP, « Maison de rêve » en italien.

Dans son chalet du Serroz, il crée des luminaires sur mesure en associant divers matériaux comme le bois, l'aluminium, le métal, le

plâtre... Largement inspiré par la nature, il fourmille d'idées originales pour illuminer et embellir votre intérieur : arbre-applique, lustre en forme de nuage, lampe à poser en forme de nid...

Pour admirer ses créations vous pouvez visiter son site : <http://casarevaluminaire.com>

Ou le contacter au 06 08 04 14 20 ou par mail : casareva@sfr.fr

NOTRE JEUNESSE A DE L'AMBIITION...



Une jeune fille du pays : Coline TOSCA, en classe de terminale au lycée Paul Héroult, vient de décrocher une bourse dans le cadre d'un partenariat entre EDF, son lycée et le CIO de Maurienne. Coline a déjà une idée très précise

de son avenir professionnel. Elle souhaiterait devenir éthologue : spécialiste en comportement animal. Elle devra pour cela obtenir une licence de biologie en trois années, puis passer un DEA et un DESS en deux années supplémentaires. La bourse qu'elle vient de décrocher en soutenant son dossier devant une commission, lui permettra de financer une partie de ses études pendant ces cinq années. Bon vent, Coline !

TRIBUNE LIBRE

Le chemin de LESCHERAINES qui relie Valloire avec Albanne est une belle histoire qui a un point commun avec le village de Lescheraines dans les Bauges.

Car il y avait dans ce petit village une famille qui se nommait De Lescheraines. Un jour leur fils est devenu un personnage important dans l'armée et ce fut un grand événement pour tous les villageois qui ont tenu de lui faire honneur et de changer le nom de leur village pour le nommer le village de LESCHERAINES.

Un jour qu'il était de passage à Valloire à la tête de son armée : afin d'écourter leur marche, le Caporal De Lescheraines entreprend de traverser la montagne rocheuse et escarpée par endroit entre Sainte Thècle (à Valloire) et Albanne. Ils réussirent et une voie était ouverte. Arrivés à Albanne, c'était un grand événement ; ils eurent droit à la fête avec of-

frandes de boissons et de nourriture. Comme c'était le projet du Caporal De Lescheraines, ils ont tenu à lui faire honneur en nommant cette voie : le chemin de Lescheraines. Ils auraient gravé ses initiales dans un rocher sur la gauche au début du chemin.

Une autre petite histoire que l'on contait autrefois : Un jour des gens ont envoyé leur fils récupérer la farine au moulin en passant par le chemin de Lescheraines. C'est au cours du retour que l'âne trébucha et dévala dans le ravin. Arrivé seul au village, les parents lui demandèrent où était l'âne. Il répondit que l'âne avait glissé et disparu dans le ravin. Il fallait voir « l'âno que pétavé et la faréna que farnavé ». Je croyais qu'il allait pouvoir remonter, j'ai attendu, attendu, mais je ne l'ai jamais revu !

Marie-Elise MAGNIN

LE PIC SONNE DEVIENT LITTLE PIC SONNE

Du 21 au 24 juillet le Pic Sonne devient le Little Pic Sonne pour 2015. L'association Route 902 ne voulait pas s'arrêter comme ça et souhaitait rebondir suite aux nombreux soutiens qu'elle a eu.

Nous allons donc organiser un Little Pic Sonne avec : Concerts gratuits dans les bars et restaurant de la station.

Concerts gratuits sous le chapiteau de la grande avenue le Vendredi 24 juillet. Aussi pour boucler au mieux le budget, nous sommes à la recherche de dons (déductions fiscales possible).

Contact : info@picsonne.fr

CHASSE AUX ŒUFS AU COL



Le lundi de Pâques a eu lieu au Col, la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'Association du Village du Col. Les enfants du hameau ont pu parcourir les rues du Col à la recherche des œufs de Pâques.

Puis les habitants se sont retrouvés Place de la Chapelle pour partager un apéritif sympathique en plein air.

L'Association vous rappelle ses rendez-vous de l'été : 21 juin : fête des Trois Croix avec le cochon grillé (inscriptions au 06 99 68 54 90) et messe aux Trois Croix le jeudi le 6 août à 11h, rendez-vous pour la montée, au village à 10h30. Les bénévoles sont les bienvenus.

L'assemblée générale a eu lieu le 19 février 2015.

Elisabeth DAMS, Secrétaire



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Gérard RETORNAZ

Décédé à La Tronche le 30 octobre 2014 à l'âge de 63 ans

Gilbert KRAVTCHENKO

Décédé le 2 décembre 2014 à Saint-Jean-de-Maurienne à l'âge de 72 ans

Madeleine CHAMPY née TROAINO

Décédée le 23 décembre 2014 à Valloire à l'âge de 62 ans

Adrien RAMBAUD

Décédé le 26 décembre 2014 à Saint-Jean-de-Maurienne à l'âge de 86 ans

Etienne OLLIER

(surnommé Tinet – ancien propriétaire de l'hôtel des Carrettes)

Décédé le 3 janvier 2015 à METZ-TESSY (Haute-Savoie) à l'âge de 89 ans

Eugénie SAVOYE (des Clots)

Décédée le 11 janvier 2015 à Valloire à l'âge de 95 ans

Paulin PIREL, domicilié aux Ecuireuils à Valloire

Décédé le 19 janvier 2015 à Challes-les-Eaux

Dorothée GILLOT née DESMIER

Décédée le 23 janvier 2015 à Valloire dans l'avalanche de la Pointe des Cerces à l'âge de 46 ans

Françoise RAMBAUD née MICHELLAND

Décédée le 28 février 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne à l'âge de 90 ans

André GRANGE (des Villards)

Décédé le 12 avril 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne à l'âge de 64 ans

Marie-Benoîte SCHNEIDER née OLLIER

Décédée le 16 avril 2015 à Montbonnot (Isère) à l'âge de 101 ans

Nelly BEGIN née ALBANEL (des Villards)

Décédée le 03 mai à Dijon (Côte d'Or) à l'âge de 86 ans

MARIAGES

Guillaume BARBIER de La Rochelle et Céline MARTIN de Valloire
Se sont mariés le 17 janvier 2015 à Valloire

Frédéric BUREL de Quimper et Denise MASSE de Saint-Goazec
Se sont mariés le 26 janvier 2015 à Valloire

NAISSANCES

Danaé REGNIER TIREL

Née le 3 novembre 2014 à Saint-Jean-de-Maurienne.
Fille de Mickael REGNIER et de Frédérique TIREL

Léonie MEYET

Née le 8 janvier 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fille de Romaric MEYET et de Maud LATHUILE

Anna TRITZ

Née le 8 janvier 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fille de Romain TRITZ et de Laura LABOREY

Lora SEL

Née le 18 janvier 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fille de Ingrid SALEMBIER et Volkan SEL

Rafael KWIATKOWSKI

Né le 5 février 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fils de Michelle BRUCY et de Xavier KWIATKOWSKI

Alice FORAY

Née le 7 février 2015 à Voiron
Fille de Annabelle et Jean FORAY

L'ATTENTE PERPETUELLE

J'attendais du passé
Qu'il ranime la flamme
D'un printemps oublié
Au fil du vague à l'âme.

J'attendais du présent
Qu'il cogne fort au cœur
D'un combat confiant
Pour l'ultime bonheur.

J'attends dans le matin
Le crime du passé
Qui a laissé sa main
Perdue dans la mêlée.

J'attends dans le soir blême
Le retour de la nuit
Qui, ivre, me ramène
Les instants qui ont fui.

J'attendrai du futur
Qu'il vienne sans rien craindre
De la fatale allure
Qu'il me reste à feindre.

J'attendrai de l'Ailleurs
Qu'il me soit Eternel
Mais, beau dans le malheur,
Et dans l'esprit, fidèle !

Que me vienne la Mort
Au cri du désespoir
Et qu'arrive LA VIE
Bienfait de l'Avenir !

Claudine Grange « Chemin du Ruisseau »

Raphaël DUMARCHER VERNEY

Né le 10 février à Chambéry

Fils de Ghislaine VERNEY et de Romain DUMARCHER

Clémentine MICHELLAND

Née le 16 mars 2015 à Saint-Jean-de-Maurienne

Fille de Célia SCHEIDECKER et de Philippe MICHELLAND

Antonin BELLET

Né le 16 mars 2015 à Besançon (Doubs)

Fils de Nadège HOEL et de Baptiste BELLET

Élise SIMON

Née le 15 avril 2015 à Chambéry

Fille de Sabria ARROUCHE et de Serge SIMON



Danaé



Léonie



Anna



Lora



Rafael



Alice



Raphaël



Antonin



Clémentine



Élise

LES VIOLETTES D'OR

Pour l'histoire il est important de rappeler que c'est en 1979 que fut créée l'association des aînés ruraux, les "Violettes d'Or", par Delphine Retornaz, Charles Schneider et Alexandre Zanardi. Ce dernier fut d'ailleurs son premier président pendant quatre ans. Lui ont succédé Delphine Retornaz pendant sept ans, Suzanne Laurent pendant deux ans, Françoise Michelland pendant treize ans et Nicole Briet-Dubois pendant neuf ans. Actuellement Georges Giraud en est le président depuis 2014. Ce club dynamique, grâce aux membres de son bureau jamais à court d'idées, compte quelques "fervents" doyens portant allègrement leurs nombreux printemps tels :

Renée Thomasset, 92 ans, ancienne infirmière à Métaltemple à St-Michel, Henri Michel, 92 ans, ancien hôtelier du "Touring" à Valloire et de "La Potinière" à Courchevel

Marie-Hélène Duverney-Prêt, 89 ans, ancienne commerçante de "Chamois Sport"

Étienne Ollier, 88 ans et quarante ans à la DDE à Valloire

Huguette Michelland, 87 ans, ancienne hôtelière du "Grand Hôtel de Valloire et du Galibier"

Pierre Andrieu, 86 ans, ancien officier de marine et pilote de chasse,

Pierre Michelland, 85 ans, ancien agent EDF à St Jean.

Avec eux et grâce à eux, l'association poursuit son rôle de lien social, d'échange intergénérationnel et de partage. Dès le début de l'année 2015, les "Violettes d'Or" ont tenu leur assemblée générale au cours de laquelle, après l'approbation du bilan moral et du bilan financier, on apprenait la démission pour raisons personnelles de deux membres du bureau : Jeanne Rol et Christine Gouban remplacées par Alberte Retornaz et Sylvaine Molinari.

La présentation des activités prévues pour 2015 révélait qu'au fil des mois les "Violettes d'Or" ne s'ennuieraient pas avec en :

Janvier : un thé dansant à la salle Gabriel Julliard

Février : un repas à l'hôtel du Crêt Rond et un concours de belote à Hermillon

Mars : un concours de belote à Valloire avec une tombola

Avril : un repas de Pâques au "Relais du Galibier"

et en Juin : un voyage d'une semaine en Andalousie.

Sans compter toutes les réunions du jeudi à la salle du Galibier où on tricote, on "belote" et "rebelote", on papote autour d'un café, d'un thé ou d'un chocolat en toute convivialité dans un moment d'échange et de partage. Bon printemps et bon été à tous.

Georges Giraud, président des "Violettes d'Or".



Marie-Hélène



Étienne



Pierre



Pierre



Henri



Huguette



Renée

FESTIVAL VALLOIRE BAROQUE 2015

À L'ÉCOLE DE NAPLES

Le festival 2015 sera consacré à la musique baroque napolitaine.



Naples n'est pas une ville comme les autres : elle irradie de musique au XVIII^{ème} siècle et encore aujourd'hui ! A l'époque, c'est la 3^{ème} ville d'Europe par sa population, une ville politiquement désirée, souvent envahie et nourrie d'apports de civilisation très divers.

D'une « province espagnole », Charles de Bourbon en fait un royaume « à part » où il investit massivement sur la musique, plus par fierté nationale et pour répondre aux aspirations de tous ses sujets que par goût personnel ! Avec une politique d'enseignement exemplaire et ses conservatori, Naples a fait école pour les artistes de toute l'Europe baroque. On compose, on chante, ou joue à Naples comme nulle part ailleurs !

Le Festival Valloire baroque 2015 présentera une grande diversité avec des musiques de cour, d'église, d'opéra ou de fêtes populaires.

On remarquera : le Neapolis Ensemble et Maria Marone, Pino de Vittorio, La Venexiana avec la soprano Francesca Lombardi Mazzulli, Classica Pizzicata, Enrico Baiano, Francesco Cera... au service de Scarlatti, Pergolèse, Porpora..., avec des surprises sonores et de la joie de vivre. Pour clore le festival, c'est un ensemble lyonnais, Le Concert de l'Hostel Dieu, qui donnera

le Stabat Mater de Pergolèse, icône incontournable du baroque italien.

Les deux Promenades musicales conduiront les festivaliers à Bonnenuit pour un déjeuner sur l'herbe avec les musiciens sous les Aiguilles d'Arves et le Grand Galibier ; le déjeuner sera suivi des libre-cours de Pascale Lismonde et de Xavier Lacavalerie, fins connaisseurs de Naples et de sa musique.

Originalité de cette année, le Festival projettera, en partenariat avec l'AEP, des vidéos sur le travail de Ernest Pignon – Ernest, « La peau des murs de Naples ».

La Traverse (le Off) proposera quatre concerts donnés par de « jeunes ensembles Rhône-Alpins prometteurs » ainsi que le concert Valloire enchanté, le sing-along savoyard, et le concert de la Master Class de chant soliste.

En particulier, pour la deuxième année, La Traverse invitera Dorian Rambaud, enfant du pays et élève violoniste au Conservatoire de Paris, en récital avec son ami pianiste Maxime Sauze. Ces deux là avaient fait preuve de grand talent en 2014 et nous les accueillerons à nouveau avec grand plaisir. A noter aussi que, comme en 2014, plusieurs concerts de La Traverse seront donnés à la Scierie de Benoît en partenariat avec l'Association Valloire Art Contemporain.

Le festival 2015 arrive à grands pas ; les bénévoles et les hébergeurs sont déjà « sur le pont ». Je saisis l'occasion de cet article pour les remercier pour leur engagement, ainsi que les donateurs du Festival ; leurs aides sont très précieuses et la confiance qui s'exprime ainsi oblige toute l'équipe.

J'ajoute que, pour faire vivre le festival nous accueillerons avec plaisir les nouveaux volontaires à la recherche d'un engagement utile et « qui fait du bien » ; et je rappelle que tout don au festival ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don et donne d'autres contreparties telles que des invitations à des concerts.

Dominique Longchamp

www.festivalvalloirebaroque.com

Photo : Pino de Vittorio

VALLOIRE SOLIDARITÉ PARTAGE



Le projet de l'Association Valloire Solidarité Partage arrive à son terme. Bien que l'inauguration de l'adduction d'eau des villages d'Ikhf-Nighir et Talmoudate dans le Haut-Atlas marocain ait eu lieu en mai 2014, il restait un petit volet assainissement à terminer : les latrines pour l'école maternelle et la salle d'alphabétisation des femmes. Ce qui a été réalisé cet hiver. Désormais le projet est bouclé mais il faudra aller voir sur place, d'ici un an ou deux, comment fonctionne tout le système (pas de dépenses supplémentaires puisque ce contrôle était prévu dans le projet initial). En attendant nous réfléchissons sur une nouvelle implication de l'association vers des écoles dans les villages attendants mais un peu plus excentrés d'Ikhf-Nighir. À suivre...

Annick Grange,

Présidente de l'Association Valloire Solidarité Partage



UN JARDIN PÉDAGOGIQUE AGROÉCOLOGIQUE AU CHALET DES ECLÉS DE VALLOIRE



Au hameau des Verneys, à plus de 1560 mètres d'altitude, un petit bout de terrain du chalet des Eclés va se transformer en véritable agroécosystème où odeurs, couleurs et formes variées vont prendre effet afin d'enrichir la biodiversité locale.

Le chalet des éclaireuses et éclaireurs de Valloire (association française du scoutisme laïque et d'éducation populaire) est un centre permanent qui accueille tout au long de l'année des classes découvertes, des séjours de vacances et des groupes (familles, groupes d'adultes, associations). Des activités de montagne tel que ski, randonnée, raquette sont proposées ainsi que des activités centrées sur la découverte de la nature et de l'environnement (astronomie, alpage, énergie renouvelables). En lien, avec ces thématiques et les valeurs éducatives de notre association, nous allons mettre en place un outil pédagogique permanent : un jardin agroécologique de montagne.

Un jardin pédagogique est un espace multidisciplinaire ludique qui permet d'appréhender le rôle du jardin pour l'économie et le développement de demain. En partageant des valeurs comme l'éducation par l'action, la coopération, la découverte et la protection de la biodiversité, il permet de faire vivre aux enfants des expériences et les doter de représentations sur le monde qui les entoure ainsi que de mots pour en parler. Enfin, il permet de développer des comportements fondamentaux tels que l'observation, la prise d'initiatives, de responsabilités et de décisions tout en affinant l'esprit scientifique.

Techniquement, nous voudrions mettre en place plusieurs infrastructures comme par exemple une serre, une butte de culture et des parcelles avec des thèmes différents : plantes médicinales, aromatiques, alpines. Plusieurs systèmes agroécologiques prendront effet comme par exemple un lombricompost, un système de récupération d'eau et l'apport d'engrais verts et biologiques.

D'autre part, nous souhaiterions que ce projet ne reste pas cloisonné à notre structure mais qu'il soit ancré dans le paysage local, en lien avec les habitants et l'offre touristique. Ce jardin permettra aux habitants d'avoir un lieu de rencontre et un endroit pour jardiner. En effet, le jardin sera partagé et des volontaires pourront proposer leurs idées et envies. Les touristes pourront profiter également de journées de visites et d'ateliers spécifiques dans lesquelles ils pourront s'impliquer dans la vie du jardin.

Étant une association, nous en appelons à votre générosité. Elle peut être technique si vous avez des idées à partager, matérielle si vous avez des graines ou autre outils à nous donner et également financière. Pour faire un don, il suffit d'aller sur le site Internet <http://kisskissbankbank.com> et de chercher le projet « Un jardin qui va Valloire le coup ! ».

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :
Le chalet des Eclés
Rue du Pré Malin, Les Verneys, 73450 Valloire
Tel : 04.79.59.02.16
<http://chaletvalloire.fr/> - Facebook : chaletdesecles

VNEA

CONCOURS PHOTOS 2015

Cette année, l'association organise la dixième édition du concours exposition photo. Nous espérons la participation du plus grand nombre et un grand succès. Voici les thèmes de l'année. Pour participer, il suffit de nous envoyer 3 photos maximum en format jpg pour chacun des thèmes avant le 15 Juin 2015 à contact@vnea.net.

Fleurs de montagne : Couleur prédominante Blanc ou Vert.

La montagne en blanc : photos de neige et de glace, Après une chute de neige, Par grand froid avec le givre, ... Lieu : sur Valloire, en Savoie, voire plus loin

Panoramique (assemblage de plusieurs photos) : au sommet ou pas à votre convenance. Lieu : massifs environnants voire plus loin.

Valloire autrefois : Les vieux objets : ustensiles, outils, vaisselle, objets d'artisanat, bijoux, jouets ... mais aussi meubles (lits, bahuts, ...) tous anciens et si possible dans leur environnement.

Cette nouvelle édition est aussi l'occasion de revenir sur l'édition 2014 pour laquelle 61 participants ont proposé plus de 450 photos. 150 ont été retenues et 10 photos ont été primées. Vous trouverez ci-après les plus marquantes en espérant qu'elles vous donneront envie de participer. Les résultats et l'exposition peuvent être retrouvés sur internet. <http://www.vnea.net/animations>

Résultats du concours photos 2014

Pour les fleurs de montagne :

Prix du public : Soldanelle de Cathie Marchand,
prix des photographes : Centaurée-bleuet de Katia Demey,
prix du jury : Gentiane de Koch et Polygale de nathalie Brivet

Pour les baies et champignons de Savoie :

Prix du public : Viornes et Fauvette de G. Parigot,
prix des photographes : Morille commune de Gérard Augert

Pour les reflets de lacs de montagne :

Prix du public : Lac des Cerces de Yves Floret,
Prix des photographes : Lac Guichard de Eric Lefebvre,
Prix du jury : Reflets au lac Blanc du Mont Blanc de Thierry Sarrazin

Pour les couchers ou levers de soleil en montagne :

Prix du public : Dernier rayon au lac long dans la vallée de la Clarée de Sylvain Clapot,
prix des photographes : coucher de soleil sur la Grande Chible de Nicolas Bore

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale de l'association Valjoli Savoie a eu lieu le 18 mars dernier.

Le président Jean-Pierre Rougeaux est revenu sur les différentes actions menées et les projets à venir. En effet, l'association a encore une fois été présente lors des concours de sculptures sur Glace et Neige avec ses animations désormais habituelles : tire au sirop d'érable, journée québécoise à l'école de Valloire, soirée québécoise et tenue du stand aux Verneys. Pour 2016, l'association travaille en collaboration avec son pendant québécois, « Valjoli Québec », sur l'accueil d'une trentaine de québécois, adhérents d'un club loisir de hockey sur glace.

Il est à noter que notre concours de sculpture sur Paille et Foin a été importé à St Jean-Port-Joli avec succès, puisqu'il aura lieu cet été pour la deuxième année consécutive sous le nom de « Concours Paille, Foin, Houblon ». Comme l'année dernière, c'est Pascal Veuillet qui se rendra sur place en tant qu'ambassadeur et coach du concours. Pascal Veuillet qui est également le gagnant du concours National de Sculptures sur Neige et qui se rendra donc à St Jean-Port-Joli en février prochain dans le cadre du Trophée Valjoli.

Preuve également des bonnes relations qui existent entre nos deux villages, Jean-Pierre Rougeaux a eu l'honneur d'être nommé citoyen d'honneur de la commune de St Jean-Port-Joli lors de son déplacement en février dernier. Enfin, nous tenons encore une fois à remercier tous nos membres car la réalisation de ces actions ne serait pas possible sans des financements et la participation très active de chacun (dons, actions de bénévolat, mise à disposition de logements, hébergement de nos amis québécois à domicile...) Pour rappel à ceux qui souhaiteraient aussi s'impliquer et rejoindre les 39 adhérents que compte déjà notre association, Valjoli Savoie œuvre pour le rapprochement entre Valloire et St Jean-Port-Joli au Québec sur les plans culturel, artistique et sportif.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. Le montant de la cotisation s'élève à 20 €.

La secrétaire, Luce

A L'ÉCOLE, UNE JOURNÉE QUÉBÉCOISE POUR LES ENFANTS

Superbe idée de l'Association Valjoli ! Deux conteurs du groupe des Québécois sont venus raconter, le 19 janvier aux enfants de l'école de Valloire, la légende des bûcherons du Québec...

« Loin de leurs familles et de leurs fiancées, des bûcherons font un pacte avec le diable pour pouvoir retourner dans leur village le temps d'une soirée, celle du jour de l'An. Le diable leur accorde cette faveur, s'ils promettent de respecter certaines conditions. C'est ainsi qu'ils parcourent le ciel, du camp de bûcherons jusqu'au village, dans un grand canot d'écorce. »

Les enfants, le groupe des grands comme le groupe des petits, captivés par cette histoire, ont été invités à participer aux différents chants traditionnels en les rythmant avec les musiciens, à l'aide de leurs pieds martelant des planches de bois, ou de deux cuillères s'entrechoquant telles des percussions. Ils ont découvert différents instruments typiquement canadiens comme le « ruine babines » qui est notre harmonica.

Puis, dans la cour de l'école, les sculpteurs ont aidé les enfants à réaliser leurs sculptures sur neige. La commune avait préparé des minis cubes de 1 mètre

sur 1 mètre. Chaque classe avait réfléchi à son thème, et les enfants avaient préparé des croquis et des maquettes. Les artistes guidaient les enfants par groupes de 5 ou 6 dans le maniement des instruments, dans les techniques, dans la précision du geste, pour arriver au final à de belles réalisations, aux noms choisis par les différentes classes :

CE2-CM1 : « Louverture au monde », CE1-CE2 : « Le carnaval », GS-CP : « Les pâtisseries », PS-MS : « Roule galette »

Et, cerise sur le gâteau, petite récompense pour les enfants, les Québécois sont revenus gentiment le lendemain pour leur préparer la « tire au sirop d'érable », délicieuses petites sucettes refroidies dans la neige ! Un délice pour nos petits gourmands qui auront sans doute très bien retenu où se situe le Québec et comment on s'y amuse ! Merveilleuse manière d'enseigner la géographie et les traditions d'un pays étranger à nos chères têtes blondes...

Grand merci à l'équipe franco-québécoise de Valjoli, et à Françoise Liévoux pour les photos très sympa faites à l'école.



ÉCOLE

FORMATION À L'ÉCOLE

Début mars, sous la proposition de l'association « NIVO 5 » dont Dominique Maleron et Eric Viallet sont président et vice-président, les 18 enfants de cm1/cm2 ont pu bénéficier d'une formation "pisteurs secouristes juniors", encadrée par les pisteurs secouristes de Valloire.

Cette sensibilisation aux dangers de la montagne et au métier de pisteur est importante car elle permet aux enfants de prendre conscience que leur "terrain de jeu", la montagne, est dangereux. Les élèves ont bénéficié de quatre demi-journées de formation, deux en classe et deux sur le terrain.

Une première intervention, en classe le 2 mars, portait sur les différents états de la neige, les différentes couches de neige présentes sur le manteau neigeux, et les risques d'avalanche. La seconde intervention le 6 mars était plutôt axée sur le secourisme en lui-même, et les enfants ont pu pratiquer le massage cardiaque et être sensibilisés à l'utilisation et à l'importance du défibrillateur, que l'on trouve aujourd'hui un peu partout.

Puis, le 9 mars, une première séance sur le terrain a permis aux élèves de découvrir la station météo des pisteurs et observer les différents types de neige. Ce jour là, les enfants ont aussi fait des recherches avec l'ARVA et le RECCO, matériel utilisé lors d'avalanches.

Lors de la seconde sortie, le 12 mars, les pisteurs leur ont fait découvrir tout le matériel utilisé lors d'accidents, et leur ont permis de le tester. Ils ont de

plus pu observer les différents drapeaux installés chaque jour par les professionnels et en apprendre la signification. Enfin, les pisteurs leur ont montré la façon de baliser les pistes afin que celles-ci soient sécurisées pour les skieurs. Formation enrichissante et très appréciée par enfants et professeurs, clôturée par une remise de diplômes aux 18 « Pisteurs-secouristes-juniors » et un joli bonnet pour tous aux couleurs des pisteurs. Merci aux institutrices Mélanie Iaccarino et Béatrice Delhomme et à l'équipe des pisteurs secouristes qui a eu cette excellente idée et l'a menée de façon magistrale.



QUEL AVENIR POUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À L'ÉCOLE DE VALLOIRE ?

Vive les vacances de Noël ! A cette occasion, tous les bénévoles des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), ont souhaité clôturer ce premier trimestre réussi, par une jolie fête : des chants, des danses, un bon goûter et un chocolat chaud offert par Monsieur le Maire. Le bilan de ce premier trimestre est très positif. Toutes les activités se sont déroulées au mieux grâce à la bonne volonté de toutes les associations et des très nombreux parents bénévoles qui sont mille fois remerciés. Les enfants ont ainsi pu se familiariser avec des activités ludiques, artistiques, créatives, sportives. Le Maire a souligné la chance de ces petits Valloirins, gâtés par leur commune et leur milieu associatif.



Le deuxième trimestre quant à lui a été plus difficile. Presque tous les parents bénévoles ainsi que les responsables d'associations ont une activité professionnelle et sont de ce fait beaucoup moins disponibles, ce qui est très compréhensible. Charlotte Jouffroy et Stéphanie Masse, elles aussi bé-

névoles rappelons-le, ont dû jongler avec les personnes qui étaient présentes malgré leurs occupations, celles souvent absentes en dernière minute, les associations participantes mais beaucoup moins nombreuses. Elles ont essayé d'adapter les besoins en fonction des moyens, un exercice qui leur a demandé une sacrée dose d'énergie et de courage. Malgré cela les TAP du 2e trimestre ont été assurés, ceux du 3e le sont aussi. Mais force est de constater qu'il est utopique d'organiser durablement des TAP sur deux plages horaires de 1h30 et de s'appuyer sur des bénévoles qui s'épuisent malgré leur bonne volonté.

La commune aurait souhaité pouvoir, pour l'année scolaire prochaine, mettre en place les TAP sur le jeudi après midi libéré (soit 3h), ce qui aurait permis d'y intégrer toutes les associations qui s'occupent des activités extrascolaires (judo, ski club, tennis club, Val Patin, folklore, etc...) choix qui n'a pas été voté, à deux reprises, en conseil d'école. Les rythmes retenus restent donc pour le moment les mêmes que l'année dernière, mais sans les TAP. Monsieur le Maire, comme il l'a dit lors de la réunion publique du 12 mai, comprend parfaitement les motivations de chacun, autant des professeurs que des parents d'élèves. Un ultime courrier du Maire au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale clôturera cette question, et ce sera donc à ce dernier de décider des rythmes de l'année scolaire à venir. Dans les deux cas, Monsieur le Maire mobilise tous les services concernés afin que soient assurés navettes et cantine pour le bien de tous.

RASSEMBLEMENT DES COSTUMES DE MAURIENNE, À VALLOIRE LE 28 JUIN 2015

Le 2 août 1959, la « Nouvelle avenue » de Valloire (depuis rebaptisée « Avenue de la Vallée d'or ») accueillait le 3^e rassemblement des costumes de Maurienne. Plusieurs centaines de Mauriennais, petits et grands, impeccablement vêtus de leur plus beau costume traditionnel, accompagnés de leurs musiciens, défilaient sous les pancartes de leurs villages respectifs pour se rendre sur le grand pré où se situe actuellement le bowling, pour le spectacle. Un public nombreux avait fait le déplacement pour admirer cet événement.



Depuis cette époque, ce rassemblement a lieu tous les trois ans dans un canton différent de la Maurienne. Bessans, lors du dernier regroupement en 2012, accueillait 500 personnes costumées représentant 32 villages de la vallée et trois à quatre mille visiteurs.

Ce 28 juin 2015, la commune de Valloire et le groupe « La Vallée d'Or » sont heureux d'accueillir cet événement. Il devra faire honneur à la notoriété touristique de notre village, ainsi qu'à la richesse et à la beauté de ses traditions et de son costume.

Programme de la journée organisée par le comité de pilotage de la Communauté de Commune Maurienne-Galibier :

10h : Messe en l'église paroissiale. Les places seront limitées, celles de devant seront réservées aux costumés. Les fidèles sont priés de prendre leur place suffisamment tôt.

14h30 : défilé dans les rues de Valloire suivi de stands d'expositions, et d'animations tout le long de l'Avenue de la Vallée d'or qui représentera le cours de l'Arc.

Ce rassemblement a pour but de présenter les costumes de la Maurienne, de faire revivre une époque pas si lointaine où chaque village avait son originalité, ses traditions, son costume typique et où les gens étaient fiers de le porter.

Beaucoup de Valloirins possèdent des robes, des châles, des cambresins, des galoches... Mobilisez-vous, adultes et enfants pour participer en costume, surtout au défilé (14h30 à 15h15). S'il vous manque certaines pièces manifestez-vous auprès des membres du groupe, nous trouverons une solution. Et surtout, c'est important, demandez conseils aux anciens ou au groupe pour vous habiller sans commettre d'erreur vestimentaire !

Ce serait une grande fierté pour le village si un grand nombre d'entre vous, adultes et enfants, participaient en costume traditionnel, (de fête ou de tous les jours), à ce défilé, (et même aux danses pour ceux qui le souhaitent), comme vous le faites souvent le jour du 15 août !

Nous aurons besoin également de l'aide de nombreux bénévoles pour une bonne organisation de la journée et nous remercions d'ores et déjà les bonnes volontés.

Contact : falcoz.c@orange.fr

D'autre part, nous vous signalons dès à présent que deux stages de danses pour les enfants seront proposés cet été dans le cadre de l'AEP : du 13 au 17 juillet et du 10 au 14 août. Chaque stage sera suivi d'une représentation en costume sur le podium. (Des costumes peuvent être prêtés par le groupe-10€ de cotisation au groupe+10€ d'inscription au stage+ cotisation à l'AEP).

Nous tenons également à adresser aux descendants de feu Marc Jacquet, originaire de l'Archaz, nos très vifs remerciements. Cette famille, respectueuse des traditions, a fait don au groupe folk de très nombreuses pièces anciennes du costume traditionnel. Ce geste généreux rappelle que nous devons tous avoir le respect des « trésors » qui dorment dans les greniers. Ne jetez surtout aucune pièce du costume, nous les remettrons en état pour les faire revivre. Merci à tous.

La présidente, Corine Falcoz

